



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Centre Hospitalier Universitaire de Lille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Centre Hospitalier Universitaire de Lille
2 avenue Oscar Lambret 59037 LILLE CEDEX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

CHU de Lille

2 avenue Oscar Lambret 59037 LILLE CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Universitaire de Lille,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil de Surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre Hospitalier Universitaire de Lille relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français et de l'instruction budgétaire et comptable publique M21, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Centre Hospitalier Universitaire de Lille à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Principes et méthodes comptables - la provision Compte Epargne Temps

Le paragraphe « 1.1.3.4.3. Provisions relatives aux comptes épargne temps » de l'Etat PF1 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe expose notamment les principes et méthodes comptables relatifs à la provision CET (Compte Epargne Temps) concernant le personnel médical et non médical.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre établissement, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le tome 1, rapport financier du Directeur Général et du Comptable Public sur la situation financière et les comptes annuels adressés au Conseil de Surveillance.

Responsabilités de la direction (ordonnateur) et du comptable relatif aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français et de l'instruction budgétaire et comptable M21 ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Centre Hospitalier Universitaire de Lille à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Centre Hospitalier Universitaire de Lille ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général et visés par le Comptable Public.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Centre Hospitalier Universitaire de Lille.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Centre Hospitalier Universitaire de Lille à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 4 juin 2026

KPMG SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M Brion', with a long, sweeping underline.

Maxime BRION

Commissaire aux comptes

COMPTE FINANCIER 2025

GESTION PATRIMONIALE ET FINANCIERE

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

BILAN

ACTIF		Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:				
	. Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Frais d'études, de recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Concessions, brevets, licences, marques et procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	121 965 776,86	101 822 990,05	20 142 786,81	22 138 224,28
	. Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Immobilisations incorporelles en cours	1 846 527,91	0,00	1 846 527,91	1 538 430,74
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES:				
	. Terrains	14 938 820,06	11 943 721,40	2 995 098,66	3 028 782,23
	. Constructions	1 057 459 587,96	650 005 300,39	407 454 287,57	399 888 903,28
	. Installations techniques, matériel et outillage industriel	311 745 929,93	233 659 758,74	78 086 171,19	69 350 778,92
	. Autres immobilisations corporelles	101 784 312,32	80 623 575,25	21 160 737,07	23 230 885,32
	. Immobilisations corporelles en cours	9 403 991,05	0,00	9 403 991,05	32 687 918,29
	. Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Immobilisations affectées ou mises à disposition	2 848 378,32	0,00	2 848 378,32	2 848 378,32
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES:				
	. Participations et créances rattachées à des participations	4 625 512,65	0,00	4 625 512,65	4 640 402,65
	. Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Autres	19 844 322,13	0,00	19 844 322,13	24 775 105,13
	TOTAL I	1 646 463 159,19	1 078 055 345,83	568 407 813,36	584 127 809,16
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS:				
	. Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Autres approvisionnements	29 797 180,82	0,00	29 797 180,82	28 283 505,47
	. En-cours de productions de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Produits	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Autres stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
	CREANCES D'EXPLOITATION :				
	. Hospitalisés et consultants	18 698 817,36	11 271 852,00	7 426 965,36	7 445 776,53
	. Caisse pivot	190 386 877,37	0,00	190 386 877,37	157 174 471,55
	. Autres tiers payants	46 166 873,65	0,00	46 166 873,65	40 388 846,72
	. Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Autres	5 994 739,64	0,00	5 994 739,64	2 921 060,11
	CREANCES DIVERSES :	103 274 919,42	24 114 571,18	79 160 348,24	81 348 560,92
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
	DISPONIBILITES	11 716 950,22	0,00	11 716 950,22	31 548 383,14
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 779 144,43	0,00	1 779 144,43	1 622 424,53
	TOTAL II	407 815 502,91	35 386 423,18	372 429 079,73	350 733 028,97
COMPTES DE REGULARISATION	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	0,00	0,00	0,00	0,00
	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES A CLASSER OU REGULARISER	4 415,82	0,00	4 415,82	41 957,58



État BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

ACTIF		Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
	DOTATIONS ATTENDUES	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECARTS DE CONVERSION D'ACTIF	341,27	0,00	341,27	0,00
	TOTAL GENERAL	2 054 283 419,19	1 113 441 769,01	940 841 650,18	934 902 795,71



COMPTE FINANCIER 2025

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

BILAN

	PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
CAPITAUX PROPRES	APPORTS	213 340 639,43	213 325 639,43
	RESERVES:		
	. Excédents affectés à l'investissement	56 074 161,60	54 916 539,95
	. Réserve de trésorerie	0,00	0,00
	. Réserves de compensensation	0,00	60 381,71
	REPORT A NOUVEAU :		
	. Report à nouveau excédentaire	1 012 625,45	938 974,63
	. Report à nouveau déficitaire	-369 322 146,60	-340 976 642,07
	RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT OU DEFICIT)	-16 878 895,24	-27 164 705,48
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	86 872 968,76	82 361 310,25
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	PROVISIONS POUR RISQUES	4 988 480,22	2 027 926,30
	PROVISIONS POUR CHARGES	125 898 188,00	125 039 667,00
	TOTAL II	130 886 668,22	127 067 593,30
DETTES	DETTES FINANCIERES:		
	. Emprunts obligataires	64 158 333,33	37 325 000,00
	. Emprunts auprès des établissements de crédit	455 136 726,47	481 778 663,00
	. Emprunts et dettes financières divers	5 238 456,38	5 633 413,27
	. Crédits et lignes de trésorerie	0,00	0,00
	DETTES D'EXPLOITATION:		
	. Avances reçues	5 987 757,18	6 575 614,05
	. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 353 786,06	109 393 845,30
	. Dettes fiscales et sociales	92 235 897,71	90 113 341,11
	DETTES DIVERSES:		
	. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 898 129,84	14 468 930,66
	. Fonds déposés par les hospitaliers et hébergés	47 821,56	44 890,68
COMPTES DE REGULARISATION	. Autres	7 919 837,27	3 958 141,20
	. Produits constatés d'avance	76 408 608,47	72 851 359,97
	TOTAL III	836 385 354,27	822 143 199,24
	RECETTES A CLASSER ET A REGULARISER CREDIT	560 274,29	320 504,75
	ECART DE CONVERSION PASSIF	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	940 841 650,18	934 902 795,71

COMPTE FINANCIER 2025

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

Compte de résultat de l'exercice (toutes activités confondues) ¹

	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	69 901 766,82	65 905 921,56
Production vendue	50 378 590,38	50 868 851,77
Production stockée, destockage	0,00	0,00
Production immobilisée	2 229 933,72	2 026 020,89
Produits de l'activité hospitalière	1 407 059 411,42	1 360 931 686,47
Subv d'exploitation et participations	68 494 742,06	68 348 702,03
Reprises sur amort, dépréc et provisions	159 032 374,03	156 291 702,16
Transferts de charges d'exploitation	0,00	0,00
Autres produits de gestion courante	41 443 874,31	38 362 285,71
TOTAL I	1 798 540 692,74	1 742 735 170,59
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0,00	0,00
Variation de stocks de marchandises	0,00	0,00
Achats stockés de matières premières ou	0,00	0,00
Variation de stocks matières premières o	0,00	0,00
Achats stockés autres approvisionnements	429 009 852,64	406 823 195,54
Variation stocks des autres approvis	-1 513 675,35	2 680 472,41
Achats non stockés mat et fournitures	24 258 267,01	24 991 932,58
Services extérieurs et autres	87 279 770,84	88 022 692,08
Impôts et taxes sur rémunérations	92 739 597,72	92 800 787,68
Impôts taxes et verst assimilés autres	356 167,86	447 601,60
Rémun et autres charges de personnel	660 530 939,86	657 101 622,32
Charges sociales	252 565 551,28	237 480 103,35
Dot aux amort et dépréc sur immo	56 988 728,38	57 302 378,09
Dot aux dépréc sur actif circulant	35 386 423,18	36 155 686,00
Dot amort, prov, dépr risques et charges	126 695 762,95	122 168 418,01
Autres charges de gestion courante	34 839 700,48	34 201 258,54
TOTAL II	1 799 137 086,85	1 760 176 148,20
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-596 394,11	-17 440 977,61
PRODUITS FINANCIERS		

¹ sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

COMPTE FINANCIER 2025

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

Compte de résultat de l'exercice (toutes activités confondues) ¹

	Exercice 2025	Exercice 2024
De participations et des immob financ	0,00	0,00
Revenus des valeurs mobilières de placem	9 759,91	71 292,43
Reprise sur provisions	0,00	0,00
Transferts de charges financières	0,00	0,00
Gains de change	0,00	0,00
Produit net sur cessions de VMP	0,00	0,00
TOTAL III	9 759,91	71 292,43
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort, dépréc et provis	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	13 767 818,31	14 444 104,88
Pertes de change	106,92	0,00
Charges nettes sur cessions de VMP	0,00	0,00
TOTAL IV	13 767 925,23	14 444 104,88
2-RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-13 758 165,32	-14 372 812,45
3-RESULTAT COURANT(I-II+III-IV)	-14 354 559,43	-31 813 790,06
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Prod except op gestion exercice courant	378 654,69	713 720,29
Prod except op gestion exer antér	4 634 839,75	10 777 698,21
Prod excep : opérations en capital	9 860 829,85	8 144 691,66
Reprises sur provisions réglementées	0,00	0,00
Reprises sur dépréc exceptionnelles	0,00	0,00
Transferts de charges exceptionnelles	0,00	0,00
TOTAL V	14 874 324,29	19 636 110,16
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges except exercice courant	608 484,58	1 284 045,68
Charges except exercices antérieurs	16 700 419,39	13 029 043,31
Charg except sur opérations en capital	89 756,13	673 936,59
Dotations aux provisions réglementées	0,00	0,00
Dot aux amort et dépréc exception	0,00	0,00
TOTAL VI	17 398 660,10	14 987 025,58
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-2 524 335,81	4 649 084,58

¹ sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

COMPTE FINANCIER 2025

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

Compte de résultat de l'exercice (toutes activités confondues) ¹

	Exercice 2025	Exercice 2024
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 813 424 776,94	1 762 442 573,18
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 830 303 672,18	1 789 607 278,66
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)	-16 878 895,24	-27 164 705,48

¹ sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

Etat PF1

ETABLISSEMENT: CHU LILLE

NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1.2.2 PRINCIPES GENERAUX

Le CHU de Lille est un Etablissement Public de Santé soumis aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M21.

Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'établissement et de garantir la qualité et la

Les principes comptables sont :

- le principe de continuité d'activité,
- le principe de régularité et de sincérité
- le principe de prudence,
- le principe de permanence des méthodes,
- le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture,
- le principe de non compensation.

Les comptes annuels sont établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 21.

L'arrêté du 18 décembre 2024 modifie l'arrêté du 16 juin 2014 et du 19 décembre 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M21 des établissements publics de santé.

L'arrêté du 19 décembre 2024 relatif au compte financier des établissements publics de santé définit le cadre et les modalités de présentation du compte financier.

En termes de périmètre, les services / budgets suivants sont intégrés :

- ☐ Compte de résultat principal : Lettre H ;
- ☐ Dotation non affectée et services industriels et commerciaux (DNA et SIC) : Lettre A ;
- ☐ Unité de soins de longue durée (USLD) : Lettre B ;
- ☐ Ecoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et de sages-femmes : Lettre C ;
- ☐ Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) : Lettre E ;
- ☐ Autres activités relevant de l'article L. 312-1 du CASF : Lettre P ;
- ☐ Groupement Hospitalier de Territoire : Lettre G.

1.2.2.1 MODE D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Certaines immobilisations (logiciels, travaux) sont produites en interne en s'appuyant sur la valorisation des dépenses de personnel induites.

Les critères de distinction entre immobilisations et charges n'ont pas été modifiés en 2025 avec notamment prise en compte du seuil d'immobilisation de 800€ TTC. Une liste des biens à immobiliser par famille a été établie en 2017 sur les travaux.

Les immobilisations sont amorties de façon linéaire au prorata temporis. Ce mode d'amortissement a été mis en œuvre à compter du 1er janvier 2017 sur les nouvelles acquisitions de l'exercice mais également de manière rétrospective.

La notion de date de mise en service a été qualifiée suivant la nature de l'immobilisation acquise comme suit :

Etat PF1
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les dates de mise en service (Ms) par nature						
Informatique	Installations Générale, agencements	Constructions	Recherche	Equipement Médical	Equipement Non Médical	Domaine Privé
Logiciels	IGAAC	Intégrations	205 1 Brevets et Dépôts de marque	Equipements	Equipements dont logistique	Travaux
Date du PV de réception	Date du PV de réception	Date du PV de mise en service	Date de facture	Date du Pv d'admission	Date du Pv d'admission	Date du PV de réception
Logiciels-prestations SI				Petit matériel	Petit matériel	Autres
Date de la facture				Date de facture	Date de facture	Date de facture
Téléphonie					Petit matériel logistique	
Date du bon de livraison (date facture pour le cablage)					Date de facture	
Matériel					Petit matériel de transport	
Date du bon de livraison					Date de facture	
Prestations de sécurité du SI						
Date du PV de réception						

Les durées d'amortissement ont été fixées par décision du Directeur Général du 23 octobre 2020 et sont les suivantes :

Etat PF1

ETABLISSEMENT: CHU LILLE

NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Domaine	Nature	Catégorie	Durée applicable (nombre d'années)
Public	Travaux (hors domaine privé)	Construction (installation de chantier, démolition, terrassement, fondations, dallage, maçonnerie...)	50
		Couverture, étanchéité, isolation	20
		Second œuvre (menuiserie intérieure, cloison, vitrerie, isolation, revêtement de sol, peinture, faux-plafond, serrurerie...)	20
		Installations générales et aménagements des constructions (électricité, chauffage, climatisation, réseau d'eau et fluides divers, huisseries, détection/protection incendie...)	25
		Travaux sur voiries et réseaux divers (VRD)	20
		Ascenseurs et monte charges	20
		Matériel biomédical	7
	Equipement médical	Equipements d'imagerie	8
		Optiques d'endoscopie, grosses réparations prolongeant la durée de vie d'équipement biomédical	3
		Véhicules et équipements SMUR	4
	Equipement non médical et logistique	Véhicules, ambulances, petit matériel roulant (dont matériel de manutention), matériel non médical médico chirurgical léger (pèse personne, lève malade..)	7
		Mobilier non médical et équipements de chambre	15
		Matériel de production logistique, d'entretien, autocoms	10
		Photocopieurs, matériel audiovisuel, équipements électroménagers	5
	Informatique	Petits logiciels, imprimantes, petit matériel de téléphonie et informatique nomade (tablettes, Gsm, Tsi)	3
		Logiciels institutionnels	10
		Imprimantes Multi fonctions - imprimantes thermiques	5
		Serveurs informatiques	5
Privé	Gros œuvre (domaine privé)	Toitures, chéneaux	25
		Façades, chassis et portes	20
	Installations générales (domaine privé)	Installations électriques	20
		Installations de chauffage	20
		Chaudières au sol	15
		Chaudières murales	10
		Installations d'ascenseurs	20
		Plomberie et sanitaires	20
		Peintures et revêtements de sol	10
		Meubles de cuisine et salle de bain	15

Le CHU détient des participations financières dans des structures de coopération (GCS, GIP, GIE) pour un montant brut de 4,6 M€ dont le détail est repris dans l'état BI10.

La loi n°2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021 et notamment l'article 50 instaure la restauration des capacités financières des établissements assurant le service public hospitalier, par le biais d'un processus de reprise de la dette de ces derniers. Le CHU détient une créance résiduelle au 31-12-2025 de 19 723 133€.

1.2.2.2 VALORISATION DES STOCKS

Les stocks font l'objet d'une valorisation sur la base de la méthode du prix moyen pondéré. Un inventaire physique permanent est réalisé pour les stocks non médicaux ainsi que pour la pharmacie centrale. Le CHU de Lille réalise en sus un inventaire des stocks locaux. Cet inventaire physique est réalisé en fin d'année civile au sein des services de soins, sélectionnés selon des critères de seuil (20% des unités représentant 80% de la consommation en valeur). La valorisation du stock local global correspond à une extrapolation des comptages réalisés sur des unités ciblées sur la base de seuils prédéfinis.

1.2.2.3 SEPARATION DES EXERCICES

1.2.2.3.1 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les charges constatées d'avance concernent principalement les contrats de maintenance, les primes d'assurance et les loyers versés.
La valorisation de leur montant se base sur les informations de facturation le cas échéant, ou à défaut selon un rattachement en base 360 jours.

Elles connaissent une évolution à la hausse entre 2024 et 2025, plus particulièrement sur la location maintenance et prestations informatique et les autres prestations diverses (contrats de location maintenance pour le traitement du courrier et contrats d'abonnement pour la publication des avis de marchés publics). Le stock au 31/12/2025 se décline de la façon suivante par nature :

Nature de charge	2024	2025
Assurance obligatoire Dommage - Construction	572 496,44	416 539,55
Location maintenance et prestations - Informatique	891 322,06	1 025 977,05
Assurance et maintenance - Matériel de transport	157 740,79	167 666,64
Services bancaires et assimilés		
Autres prestations diverses		167 080,13
Annonces et publications officielles		
Charges locatives et de copropriété	865,24	1 881,06
Charges constatées d'avance au 31/12	1 622 424,53	1 779 144,43

1.2.2.3.2 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des crédits relevant des Missions d'Intérêt Général (recherche et enseignement), des subventions d'exploitation et des produits de gestion courante. Ces produits constatés d'avance neutralisent notamment des financements se rapportant à des dépenses restant à engager sur des projets pluriannuels.

Ils augmentent de 3.55 M€, soit 4.9% entre 2024 et 2025 :

Budget	PCA 2024 en M€	PCA 2025 en M€	Variation
Budget H	72,20	75,82	3,62
Budget A	0,28	0,28	-
Budget E	0,09	0,10	0,01
Budget G	0,23	0,15	- 0,08
Budget P	0,05	0,05	0,00
Total général	72,85	76,40	3,55

L'augmentation des produits constatés d'avance concerne essentiellement le budget principal (+3.62 M€).
Les items concernés par les principales hausses des produits constatés d'avance sont les suivants :
•Les produits de l'activité pour 44,1M€, en hausse de 0,97 M€
•Les subventions qui représentent 24.8 M€ soit une augmentation de 2 M€
•Les autres produits, pour un montant de 7,4M€, en hausse de 0,58M€

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

En termes de catégorie de PCA, les principales évolutions concernent les secteurs suivants :

- Les PCA de la direction de la recherche augmente de 4,6M€, de 25,3M€ à 29,9M€, réparti sur 511 lignes. Les principaux débiteurs de ces PCA sont représentés par le ministère de la Santé (DGOS) pour 5,7M€ ; par les dons perçus via le Fonds de Dotation du CHU de Lille pour 1,9M€ ; par l'Agence N-tionale de la recherche pour 1,9M€ ; l'INSERM pour 1,5M€ et une société pharmaceutique pour 2,3M€.
- Les PCA de la direction des affaires médicales sont en nette baisse de 2,4M€, pour s'établir à 1,93M€, en lien avec des montants attendus au titre des gardes des internes au titre de 2025, et au titre de recettes associées aux parcours de formation des praticiens à diplôme hors Union Européenne en France (PADHUE).
- Les PCA gérés au niveau de la direction des finances sont en légère hausse de +936k€, pour s'établir à 43,3M€ ; l'essentiel des PCA de cette direction est constitué de crédits reçus pour des activités spécifiques qui n'ont pas encore été consommés, par exemple pour l'activité relative au 3114 ; ou pour le déploiement et le fonctionnement du volet psychiatrique du SAS.

1.2.2.3.3 LES PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir s'élèvent à fin 2025 à 123.19 M€ selon le détail ci-après et concernent principalement les produits de l'activité notamment :

- La T2A de décembre (M12) pour 86.6 M€ ;
- La valorisation des séjours à cheval (MCO/SMR) pour 12 M€.

Ils sont en augmentation de 1.32 M€, soit une hausse de 1% entre 2024 et 2025 :

Poste	PAR 2024 en M€	PAR 2025 en M€	Variation
Budget A	0,30	0,31	0,01
Budget B	0,36	-	- 0,36
Budget C	0,68	0,98	0,30
Budget E	0,13	0,04	- 0,09
Budget G	1,70	2,26	0,56
Budget H, dont :	118,70	119,60	0,90
Achats stockés autres approvisionnements	1,02	0,09	- 0,93
Autres produits de gestion courante	8,70	5,86	- 2,84
Production vendue	1,95	2,80	0,85
Produits de l'activité	100,46	105,58	5,12
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	3,63	1,30	- 2,33
Rémunérations et autres charges de personnel	0,03	0,03	- 0,00
Subventions d'exploitation et participations	2,91	3,92	1,01
Ventes de marchandises	-	0,03	0,03
Total général	121,87	123,19	1,32

Les principales variations s'expliquent comme suit :

- Une augmentation de 5.12 M€ sur les produits liés à l'arrêté d'activité M12 (+5.7 M€) ;
- Une baisse de 2.33 M€ sur les produits exceptionnels sur exercices antérieurs qui s'explique essen-tiellement avec un PAR moins important qui concerne la recherche (-1.6M €) et la direction des finances (-0.35 M€).

1.2.2.3.4 LES CHARGES A PAYER

Les charges à payer enregistrées en DENM concernent principalement les dépenses de personnel, les reversements de crédits et les factures fournisseurs non parvenues (dépenses engagées avec service fait avant le 31/12). Elles évoluent à la hausse de 5,1M€ entre 2024 et 2025.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Objet		2024	2025	Variation
Charges de personnel	Prime de Service	20 511 986,00	20 488 228,00	- 23 758
	Temps additionnel	2 085 228,60	2 213 598,51	128 370
	Heures supplémentaires	561 537,00	1 200 442,80	638 906
	Permanence des soins	3 253 080,72	3 355 083,76	102 003
	Primes et indemnités autres	8 660 179,98	9 278 551,89	618 372
	Abondement retraite HU	546 962,29	-	- 546 962
	Autres charges de personnels dont charges patronales	8 566 009,81	8 387 053,28	- 178 957
Total charges de personnel		44 184 984,40	44 922 958,24	737 973,84
	Fournisseurs factures non parvenues	19 908 481,55	21 378 803,07	1 470 322
	Reversements de crédits	4 322 510,95	7 286 189,21	2 963 678
	GCS	1 214 511,35	1 155 267,19	- 59 244
	Autres charges rattachées	-	-	-
Total général		69 630 488	74 743 218	5 112 729

Les charges à payer liées au personnel évoluent de + 738 K€, les principales hausses concernant les heures supplémentaires, astreintes, dimanches et jours fériés (+638k€) ; ainsi que les primes et indemnités diverses (+618k€). A l'inverse, on constate une disparition de la DENM sur l'abondement retraite des HU, en lien avec la fin de ce dispositif et son remplacement par le régime IRCANTEC, mis en place à compter de septembre 2024.

Le poste « Fournisseurs, factures non parvenues » a enregistré une augmentation de 1,5 M€. Cette hausse est principalement portée par des opérations de régularisation des factures de maintenance et de consommation d'énergies des exercices antérieurs, cette régularisation résulte d'un effort important dans la gestion de ces factures au sein des service ordonnateurs durant l'année 2025.

Le poste « Reversements de crédit » enregistre une hausse de près de 2,96M€ en clôture 2025 en raison de l'inscription en charges à payer du solde des crédits MERRI Enseignement 2025, au titre de la circulaire C3, restant à reverser aux autres établissements du groupement de recherche G2RC.

1.2.2.4 PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Le CHU comptabilise des provisions en vue de couvrir un risque ou une charge rendus probables par des événements survenus ou en cours.

Le stock de provisions et dépréciations s'élève à 168 M€ tous budgets confondus au 31/12/2025, et se décline de la façon suivante :

Compte	Sol de 2024	Dotation 2025	Reprise 2025	Sol de 2025
142 - Renouvellement des immos	1 910 000,00			1 910 000,00
1511 - Provisions pour litiges	2 027 926,30	127 843,60	441 379,03	1 714 390,87
1511 - Provisions pour risque		3 274 089,35		3 274 089,35
1531 - CET PM	29 381 162,00	30 055 623,00	29 381 162,00	30 055 623,00
1532 - CET PNM	92 286 888,00	93 197 259,00	92 286 888,00	93 197 259,00
158 - Provisions pour charges	3 371 617,00	40 948,00	767 259,00	2 645 306,00
491 - Redevables (particuliers)	11 843 173,00	12 163 912,00	11 843 173,00	12 163 912,00
491 - Redevables	376 804,00	309 834,78	376 804,00	309 834,78
496 - Débiteurs divers (autres que particuliers)	23 516 398,00	22 511 951,00	23 516 398,00	22 511 951,00
496 - Débiteurs divers	419 311,00	400 725,40	419 311,00	400 725,40
Total général	165 133 279,30	162 082 186,13	159 032 374,03	168 183 091,39

Ce stock augmente de 3,27 M€ par rapport à 2024, essentiellement en raison de la nouvelle provision pour risque relative au reversement de la MERRI Enseignement aux établissements du groupement de recherche G2RC, dont les modalités sont en cours de validation.

1.2.2.4.1 PROVISION POUR RENOUVELLEMENT DES IMMOBILISATIONS

Etat PF1

ETABLISSEMENT: CHU LILLE

NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Cette provision de 1,91 M€ correspond au versement anticipé d'une partie des crédits accordés par l'Agence Régionale de Santé, destinés à couvrir les amortissements additionnels générés par l'ouverture progressive de l'UHSA.

Ce montant sera repris sur les deux dernières années d'amortissement de l'aide en exploitation correspondant à ce projet, soit en 2030 (pour 0,7 M€) et 2031 (pour 1,21 M€). Il n'y a donc pas de mouvement constaté en 2025.

1.2.2.4.2 PROVISIONS POUR LITIGES

La provision pour litiges s'élève à 4,988 M€ fin 2025.

Concernant les litiges fournisseur, une reprise de provision à hauteur de 0,16 M€ a été effectuée concernant un litige lié au chantier de construction de l'Institut Cœur Poumon, à la suite d'un versement.

Une dotation de 55 K€ a été enregistrée pour deux nouveaux litiges déclarés en 2025 :

-L'un concerne les réclamations d'un prestataire dans le cadre d'un projet de recherche pour 25 K€

-L'autre est lié à l'achat d'un isolateur dans le cadre de la création d'une plateforme de biothérapie pour 30 K€.

Des provisions sont également constituées pour les franchises d'assurance de responsabilité civile (0,61 M€) et les litiges avec le personnel (0,262 M€). En 2025, une reprise de ces provisions a été effectuée pour un montant de 12 K€ sur les franchises d'assurance (suite à l'application d'une nouvelle méthode de calcul) et de 0,265 M€ pour les litiges du personnel.

Une nouvelle provision a été constituée au titre du litige relatif au reversement de crédits MERRI Enseignement.

•Le CHU de Lille reçoit les crédits dits « MERRI socle » (y compris MERRI enseignement) pour les établissements d'un groupement territorial de recherche clinique (G2RC) ; ces crédits sont ensuite reversés aux établissements concernés selon les indications de la DGOS.

•En 2025, lors de la C1, la DGOS propose une révision de la méthode de répartition des enveloppes MERRI Enseignement grâce aux résultats d'une nouvelle enquête sur la répartition des étudiants menée sur le territoire national. Présentant de vrais biais méthodologiques, cette enquête a fait l'objet de vives contestations à l'échelle nationale et territoriale. Ces contestations ont conduit les établissements membres du G2RC à connaître des difficultés pour identifier collectivement une méthode de reversement de ces crédits entre les établissements du G2RC.

•A la clôture 2025, aucune répartition définitive des crédits n'est retenue. Plusieurs hypothèses sont en discussion, représentant une charge pour le CHU de Lille d'un montant évalué entre 0 € (les montants à reverser étant, dans cette hypothèse, déjà prévus en DENM) et plus de 8 M€.

•Au regard de l'avancée des échanges avec les autres établissements du G2RC concernés par ces reversements, une provision de 3,274 M€ a été inscrite, correspondant à une hypothèse intermédiaire en termes de montant à reverser.

1.2.2.4.3 PROVISIONS RELATIVES AUX COMPTES EPARGNE-TEMPS

La provision pour CET des personnels médicaux s'élève à 30,1 M€ sur la base d'un nombre de jours au 31 décembre 2025 de 46 292,5 jours.

La valorisation d'un jour de CET est calculée pour chaque salarié sur la base du montant annuel de sa rémunération réelle, rapporté sur 208 jours, avec application d'un taux moyen de charges de 47,8%.

Ce coût moyen individuel est multiplié par le nombre de jours de CET inscrits au compteur individuel au 31 décembre 2025. La provision globale est obtenue par la somme des provisions CET nominatives.

La provision relative aux CET des personnels non médicaux s'élève à 93,2 M€ sur la base d'un nombre de jours au 31 décembre 2025 de 272 989 jours.

La valorisation d'un jour de CET est calculée pour chaque salarié sur la base de sa rémunération moyenne journalière, avec l'identification du nombre de jours travaillés par profil d'agent (jour, nuit, alternant) puis application d'un taux moyen de charges de 50,2% pour un agent contractuel et 56,7 % pour un agent titulaire. Ce coût moyen individuel « réel » est ensuite multiplié par le nombre de jours de CET inscrits au compteur individuel estimé au 31 décembre 2025.

Les impacts sur le coût moyen 2025 sont :

-L'effet prix estimé à 2,7 M€ suite à la hausse significative (+ 3 points) du taux de charges patronales de la CNRACL

-L'effet volume à la baisse suite à la diminution des compteurs CCI et CET (pose et indemnisation) plus importante que la hausse des compteurs CEP.

La provision globale est obtenue par la somme des provisions CET nominatives.

1.2.2.4.4 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Etat PF1

ETABLISSEMENT: CHU LILLE

NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Une provision pour paiement rétroactif des cotisations CNRACL dans le cadre du dispositif de validation des années d'étude ou des périodes de services effectuées en qualité d'agent non titulaire a été constituée pour un montant de 0,319 M€. Gérée en extinction, elle est apurée de 0,267 M€ en 2025.

La valorisation a été opérée sur la base des devis réceptionnés et à défaut sur la base du coût des dossiers concernés, corrigée du taux d'acceptation.

La provision relative aux Allocations pour Retour à l'Emploi (ARE) a été constituée pour 2,326 M€, en hausse de 0,04 M€ par rapport à 2024. Depuis 2019, ce suivi est externalisé auprès de Pôle Emploi. Elle a été valorisée sur la base :

- Des dossiers d'indemnisation enregistrés pour les agents indemnissables en 2025 ;

- Des départs enregistrés lors des trois dernières années avec prise en compte du pourcentage de paiement, de la durée d'indemnisation et du salaire journalier de référence. Ces départs n'intègrent pas les agents ayant un dossier actif d'indemnisation afin d'éviter une double valorisation.

Le CHU de Lille a reçu notification, courant 2021, d'un redressement sur sa déclaration FIPHFP réalisée en 2019 au titre de l'année 2018. Ce montant a été revu après échanges à un montant maximal de 1 M€, provisionné en 2024 à hauteur de 0,5 M€. Le CHU a reçu en 2025 un jugement défavorable du tribunal administratif qui a conduit à la reprise à 100% de cette provision. La provision FIPHFP est donc intégralement reprise au 31/12/2025.

1.2.2.4.5 DEPRECIATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Aucune dépréciation n'a été constatée en 2025.

1.2.2.4.6 DEPRECIATIONS DES CREANCES

La dépréciation des créances, constatée pour un montant total de 35,4 M€ a été évaluée sur la base d'une analyse des restes à recouvrer au 31 décembre 2025 en date du 20 février 2026.

☐ L'application de taux de dépréciation différenciés en fonction du type de débiteurs (personnes physiques, personnes morales de droit privé, personnes morales de droit public), de l'ancienneté des créances et, dans certain cas, de leur montant.

☐ Le provisionnement de l'ensemble des créances afférentes aux transports SMUR pour un montant total de 6,4 M€ correspondant aux restes à recouvrer des exercices antérieurs. A noter qu'une partie de la créance SMUR a été annulée sur l'exercice pour un montant total de 4,8 M€.

☐ Une approche au cas par cas pour des dossiers particuliers pour lesquels nous avons une connaissance détaillée sur les possibilités de recouvrement des titres (contestation par le débiteur ; redressement ou liquidation judiciaire...)

☐ Les créances irrécouvrables 2025 (admissions en non valeurs) ont été intégrées comme chaque année jusque fin octobre inclus.

1.2.2.5 TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Le CHU de Lille est un assujetti partiel réalisant à la fois des opérations entrant dans le champ de la TVA en raison de leur caractère concurrentiel (rétrocessions de médicaments notamment) et des opérations qui sont hors champ de la TVA (activités de soins tout particulièrement).

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2025 s'est inscrit dans un cadre tarifaire et budgétaire dont les principaux paramètres ont été déterminés au niveau national, dans un contexte d'ONDAM hospitalier en progression de 3,8 % par rapport à 2024.

- La fin de la Sécurisation Modulée à l'activité (SMA)

L'année 2025 marque la fin du mécanisme de sécurisation des recettes hospitalières mis en place pour amortir les effets de la crise sanitaire sur les niveaux d'activité. Ce dispositif visait à garantir aux établissements n'ayant pas retrouvé leur niveau d'activité de référence (2019) un socle de recettes partiellement déconnecté de la valorisation effective de leur activité. Ses paramètres avaient progressivement décru, passant d'une sécurisation à 70 % des recettes historiques en 2023 à 50 % en 2024. A compter du 1er janvier 2025, la Sécurisation Modulée à l'activité (SMA) est donc supprimée avec un retour complet au système de valorisation à l'activité.

La fin du dispositif SMA ayant coïncidé avec l'ouverture de la campagne tarifaire 2025 (1er mars) avec effet rétroactif au 1er janvier 2025, des corrections sur les recettes perçues au titre des mois de janvier et février 2025 ont été opérées.

- La poursuite des réformes de financement

2025 marque la troisième année de mise en œuvre du nouveau modèle de financement en Psychiatrie. Celui-ci est basé sur de nouveaux compartiments de financement, notamment une dotation populationnelle et une dotation file active.

Il s'agit aussi de la deuxième année pleine de la réforme de financement des SMR (soins médicaux et de réadaptation, ex-SSR), qui était entrée en application au 1er juillet 2023. Elle introduit là aussi un financement dit populationnel, ainsi que des recettes issues de l'activité.

Dans ces deux cas, les réformes sont appliquées de manière progressive. Dans le cas de la psychiatrie, un mécanisme de sécurisation, initialement prévu jusqu'en 2026, a été étendu jusqu'en 2028. Concernant le champ SMR, si la dotation populationnelle est sécurisée en 2025, la dotation de transition a démarré sa dégressivité (75% en 2025).

Par ailleurs, les critères d'allocation des dotations populationnelles n'ont pas encore été définis au niveau régional via les Comités consultatifs d'allocation des ressources. Les bases historiques de financement sont donc encore en vigueur. Les échanges se poursuivent également concernant la dotation populationnelle des Urgences.

L'année 2025 est également la première année de transposition des financements MIGAC dans les nouveaux compartiments OSP (Objectif de Santé Publique) et MS (Missions Spécifiques). Certains financements ont changé de rubriques entre les MS/OSP et le FIR.

Enfin, un abattement a été appliqué au financement par l'Assurance Maladie des actes de biologie dits « hors nomenclature » (RIHN) à hauteur de 20% ; un abattement de 10% par an supplémentaire est prévu à partir de 2026.

Les autres réformes de financement prévues (dialyse, radiothérapie, soins critiques, HAD...) ne produisent pas d'effet en 2025.

- La hausse des crédits sur les MERRI

La campagne 2025 s'est traduite par une revalorisation des dotations au titre des missions d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation, à hauteur d'environ 85 M€ supplémentaires au niveau national. Pour le CHU de Lille dont l'activité de recherche et d'enseignement constitue une mission essentielle, cette évolution représente un signal positif.

- La poursuite de mesures RH nationales

o La hausse des cotisations CNRACL

Le décret n° 2025-86 du 30 janvier 2025 a engagé une trajectoire de relèvement progressif du taux de cotisation employeur à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), avec une progression de 3 points par an jusqu'en 2028, soit un choc cumulé de 12 points sur quatre ans. À cette hausse s'est ajoutée, en 2025, la suppression de l'abattement d'un point de cotisation maladie obtenu en 2024, portant l'impact total à 4 points dès la première année. Pour les établissements publics de santé, une compensation de cette hausse au titre de l'exercice 2025, est prévue par une enveloppe spécifique distincte de l'évolution tarifaire.

o La réforme des astreintes médicales

L'exercice 2025 a été marqué par une réforme significative du régime d'indemnisation des astreintes des praticiens hospitaliers. Cette réforme se traduit par une charge supplémentaire au titre de la rémunération de la permanence des soins, dont l'impact financier démarre au 1er novembre 2025.

=> Les faits internes au CHU

- Des opérations d'investissement spécifiques

Parmi les différentes opérations ayant impacté le patrimoine du CHU en 2025, il faut souligner des intégrations d'un montant important pour les travaux du réseau électrique haute tension, qui avaient commencé en 2016. De la même façon, des intégrations ont été réalisées pour d'autres projets importants : le projet ARIANES ; les travaux du Centre d'Imagerie de l'Appareil Locomoteur (CIAL) ; le projet de Maison des victimes (MAVie).

Etat PF3

ETABLISSEMENT: CHU LILLE

NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT DE COMPARER D'UN EXERCICE SUR L'AUTRE CERTAINS POSTES

1.2.1.1 MODIFICATIONS DE PERIMETRE DU PLAN COMPTABLE

La nomenclature M21 a fait l'objet d'une mise à jour au 1er janvier 2025 selon l'arrêté du 18 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 16 juin 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M21 des établissements publics de santé.

La principale évolution concerne l'extension du périmètre de l'instruction M21 aux groupements de coopération sanitaire de moyens et à la création de subdivisions des comptes d'immobilisations relatifs aux terrains, bâtiments, installations techniques et autres immobilisations.

1.2.1.2 CHANGEMENT D'ESTIMATION POUR LA PROVISION CET

Le changement de logiciel relatif à la gestion des Ressources Humaines (MRH de Maincare vers AGIRH du GIP NUMIH) a modifié les données disponibles pour le calcul de la provision CET, permettant un calcul plus exact de la provision.

En effet, pour 90% des agents du CHU, les choix de pose ou de paiement des CET a été réalisé informatiquement, avec une date limite au 31/03/2026, permettant une intégration automatique des jours épargnés. Pour les 10% d'agents restants, la transmission des choix s'est réalisée par le biais d'autres outils. Cette évolution d'estimation permet de calculer, à date de la clôture, une provision très fiable, bien qu'elle reste estimative dans l'attente des dernières opérations de saisie et de contrôle.

Etat B11
ETABLISSEMENT: CHRU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	comptes	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (1)	Augmentations(2)			Diminutions(3)		Valeur brute à la clôture de l'exercice (4=1+2-3)
		Balance d'Entrée	Opérations budgétaires débitrices	Opérations non budgétaires débitrices		Opérations budgétaires créditrices	Opérations non budgétaires créditrices	Balance de sortie
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement	201							
Frais d'études, de recherche et de développement	203							
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	205*	118 088 815,38	3 876 961,48	Transfert depuis 26 0,00	intégrations patrimoniales	0,00	sorties actif	121 965 776,86
		118 088 815,38		3 876 961,48		0,00		121 965 776,86
Autres immobilisations incorporelles	208							
Immobilisations incorporelles en cours	232, 237	1 538 430,74	308 097,17				intégrations patrimoniales	1 846 527,91
<i>Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles</i>	237	1 538 430,74	308 097,17			0,00		1 846 527,91
Immobilisations corporelles								
Terrains	211, 212	14 940 045,75				sorties actif	cession d'actif 1 225,69	14 938 820,06
Constructions	213, 214	1 022 806 183,97 1 022 806 183,97	5 289 629,74	6 417 625,46	intégrations patrimoniales 26 013 027,64	483 193,95	sorties actif 2 583 684,92	1 057 459 587,94
			37 720 282,84			3 066 878,87		
Installations techniques, matériel et outillage industriel	215	293 554 109,71 293 554 109,71	26 327 304,14		intégrations patrimoniales	204 438,88	sorties actif 7 931 045,05	311 745 929,92
			26 327 304,14			8 135 483,93		
Autres immobilisations corporelles	218	99 134 561,18 99 134 561,18	4 327 270,23		intégrations patrimoniales	32 051,62	sorties actif 1 645 467,47	101 784 312,32
			4 327 270,23			1 677 519,09		
Immobilisations reçues en affectation	22 (sauf 229)							
							intégrations patrimoniales	

COMPTE FINANCIER 2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	comptes	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (1)	Augmentations(2)			Diminutions(3)		Valeur brute à la clôture de l'exercice (4=1+2-3)
		Balance d'Entrée	Opérations budgétaires débitrices	Opérations non budgétaires débitrices		Opérations budgétaires créditrices	Opérations non budgétaires créditrices	Balance de sortie
Immobilisations corporelles en cours	231, 235, 238	32 687 918,29	11 805 508,35	2 277 142,46		4 935 924,95	32 430 653,10	
		32 687 918,29	14 082 650,81			37 366 578,05		9 403 991,05
dont Part investissement- partenariats public-privé	235							
dont Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	238	3 922 583,50	660 683,46			3 959 026,56		624 240,40
Immobilisations affectées ou mises à disposition	241-249	2 848 378,32						2 848 378,32
Immobilisations financières						Autres transferts	sorties d'actif	
Participations et créances rattachées à des participations	261,266,267	4 640 402,65		10 110,00			25 000,00	4 625 512,65
Autres titres immobilisés	271, 272							
Prêts	274							
Autres	273, 275, 276	24 775 105,13				4 930 783,00		19 844 322,13
TOTAL		1 615 013 951,12	86 652 676,67			55 203 468,63		1 646 463 159,16

* Y compris la différence entre le solde débiteur du compte 2052 et le solde créditeur du compte 2095.

COMPTE FINANCIER 2025
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

RUBRIQUES	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études,de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets, licences, marques et procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	95 950 591,10	5 872 398,95	0,00	101 822 990,05
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	11 911 263,52	32 457,88	0,00	11 943 721,40
Constructions	622 917 280,71	27 341 132,82	253 113,14	650 005 300,39
Installations techniques, matériel et outillage industriel	224 203 330,80	17 386 854,05	7 930 426,11	233 659 758,74
Autres immobilisations corporelles	75 903 675,86	6 355 884,68	1 635 985,29	80 623 575,25
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 030 886 141,99	56 988 728,38	9 819 524,54	1 078 055 345,83

COMPTE FINANCIER 2025
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde créditeur		
Apports	213 325 639,43	213 340 639,43	0,00	15 000,00
Réserves :				
Excédents affectés à l'investissement	54 916 539,95	56 074 161,60	0,00	1 157 621,65
Réserve de trésorerie	0,00	0,00		0,00
Réserves de compensation	60 381,71	0,00	60 381,71	0,00
Report à nouveau :				
Report à nouveau excédentaire	938 974,63	1 012 625,45	0,00	73 650,82
Report à nouveau déficitaire	-340 976 642,07	-369 322 146,60	28 345 504,53	0,00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-27 164 705,48	-16 878 895,24	0,00	10 285 810,24
Subventions d'investissement	82 361 310,25	86 872 968,76	0,00	4 511 658,51

COMPTE FINANCIER 2025
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde créditeur		
Provisions réglementées :				
Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	1 910 000,00	1 910 000,00		0,00
Provisions réglementées pour propre assureur				
Responsabilités civiles	0,00	0,00		0,00
Autres	0,00	0,00		0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00		0,00
TOTAL	-14 628 501,58	-26 990 646,60	28 405 886,24	16 043 741,22
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'ANNEE			12 362 145,02	

COMPTE FINANCIER 2025

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Provisions pour risques et charges				
. C/ 151 : Provisions pour risques				
C/ 1511 Provisions pour litiges	2 027 926,30	127 843,60	441 379,03	1 714 390,87
C/ 1515 Provisions pour pertes de change	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1518 Autres provisions pour risques	0,00	3 274 089,35	0,00	3 274 089,35
. C/ 152 : Provisions pour risques et charges sur emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
. C/153 : Provisions pour charges de personnel liées à la mise en oeuvre du compte épargne temps (CET)				
C/ 1531 Personnel médical	29 381 162,00	60 414 955,00	59 740 494,00	30 055 623,00
C/ 1532 Personnel non médical	92 286 888,00	185 570 639,00	184 660 268,00	93 197 259,00
. C/ 157 : Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
C/ 1572 Provisions pour gros entretien ou grandes révisions	0,00	0,00	0,00	0,00
. C/ 158 : Autres provisions pour charges	3 371 617,00	40 948,00	767 259,00	2 645 306,00
TOTAL	127 067 593,30	249 428 474,95	245 609 400,03	130 886 668,22



COMPTE FINANCIER 2025

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Dépréciations autres que comptes financiers				
. C/ 29 : Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
. C/ 39 : Dépréciations des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
. C/ 49 : Dépréciations des comptes de tiers	36 155 686,00	36 100 594,18	36 869 857,00	35 386 423,18
Dépréciations des comptes financiers				
. C/ 59 : Dépréciations des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	36 155 686,00	36 100 594,18	36 869 857,00	35 386 423,18



COMPTE FINANCIER 2025

TABLEAU SYNTHETIQUE DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

RUBRIQUES	Subventions au début de l'exercice	Reprises déjà constatées	Montants perçus dans l'exercice et apurement de la subvention	Reprises de l'exercice et apurement de la subvention	Reste à amortir au 31/12
C/ 1311 - Etat et Etablissements Nationaux	9 785 199,43	4 764 494,38	-1 462 812,53	-2 512 990,95	6 070 883,47
C/ 13121 - Subv equipt - Ecoles et Inst Form Prof	297 694,25	142 765,95	85 012,48	46 028,55	193 912,23
C/ 13128 - Autres	15 210 275,87	8 589 229,25	-950 297,37	-3 364 345,95	9 035 095,20
C/ 1313 - Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1314 - Communes	552 153,00	41 803,11	0,00	21 635,34	488 714,55
C/ 1315 - Autres collectivités et EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1316 - GHT - Contributions aux investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13181 - Versts lib-exonération taxe apprentissag	440 000,98	371 203,59	-238 609,13	-241 178,37	71 366,63
C/ 13182 - FMESPP - FMIS	60 733 302,33	28 094 375,51	-1 411 224,60	134 642,79	31 093 059,43
C/ 13183 - Fonds d'intervention régional (FIR)	24 689 017,00	4 281 261,74	4 878 614,62	1 249 584,16	24 036 785,72
C/ 13186 - Subvention d'investissement structurant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13187 - Dotations pour missions spécifiques, aid	17 331 023,19	7 655 180,48	371 679,23	1 833 166,62	8 214 355,32
C/ 13188 - Autres subventions	8 402 372,09	1 139 413,88	1 286 399,66	880 561,66	7 668 796,21
TOTAL	137 441 038,14	55 079 727,89	2 558 762,36	-1 952 896,15	86 872 968,76



COMPTE FINANCIER 2025

RESTES A RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

	Hospitalisés et consultants	Caisses de Sécurité sociale	Etat	Départements	Autres tiers payants	Autres débiteurs
Amiable	13 332 424,49	110 738 622,45	1 570 009,50	155 582,51	16 680 475,68	4 168 385,42
Contentieux	5 366 392,87	57 351,28	0,00	0,00	781 045,71	110 766,51
Total	18 698 817,36	110 795 973,73	1 570 009,50	155 582,51	17 461 521,39	4 279 151,93

COMPTE FINANCIER 2025

RESTES A RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX, AU 31 DECEMBRE, SUR HOSPITALISES ET CONSULTANTS

	Moins de 20,00 Euro		De 20,00 Euro à 100,00 Euro ¹		De 100,00 Euro à 1 000,00 Euro ²		Plus de 1 000,00 Euro		Total	
	Montant		Montant		Montant		Montant		Montant	
	Nombre de titres		Nombre de titres		Nombre de titres		Nombre de titres		Nombre de titres	
Amiable	647 640,78	43935	1 022 027,41	23989	3 071 624,36	11750	8 591 131,94	1933	13 332 424,49	81607
Contentieux	88 879,39	6369	233 708,45	5505	1 044 609,74	3453	3 999 195,29	821	5 366 392,87	16148
Total	736 520,17	50304	1 255 735,86	29494	4 116 234,10	15203	12 590 327,23	2754	18 698 817,36	97755

¹ hors pièces de recouvrement égales à 100

² y compris les pièces de recouvrement égales à 100



Etat BI8
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025
NOM DU POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE LILLE CHU
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2025
ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Indiquer le montant global				
COMPTES	Balance de sortie N-1	Exercice N		Balance de sortie N
		Masses débitrices	Masses créditrices	
C/163 Emprunts obligataires in fine	37 325 000,00 €	2 166 666,67 €		35 158 333,33 €
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine				
C/1632 Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine - anticipation du remboursement en capital				
C/1638 Autres emprunts obligataires	37 325 000,00 €	2 166 666,67 €		35 158 333,33 €
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	481 778 663,00 €	45 641 936,53 €	48 000 000,00 €	484 136 726,47 €
C/ 1641 Emprunts en euros	457 228 663,00 €	42 841 936,53 €	48 000 000,00 €	462 386 726,47 €
C/ 1643 Emprunts en devises				
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	24 550 000,00 €	2 800 000,00 €		21 750 000,00 €
C/ 1645 Remboursements temporaires sur emprunt auprès des établissements de crédit				
C/ 16451 Remboursements temporaires sur emprunt en euros				
C/ 16452 Remboursements temporaires sur emprunt en devises				
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières	2 848 378,32 €			2 848 378,32 €
C/ 1673 Prêts de l'Etat				
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP				
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé				
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux	2 848 378,32 €			2 848 378,32 €
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie				
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières				
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)				
TOTAL	521 952 041,32 €	47 808 603,20 €	48 000 000,00 €	522 143 438,12 €
Remboursement du capital des emprunts in fine arrivés à échéance dans l'année (3)				
(3) ce montant est calculé à partir de la formule suivante: (D1631 - C1632) + D1632				

RECAPITULATIF PAR PRETEUR (hors emprunts obligataires in fine)

Prêteur	Encours au 31/12
TOTAL	486 985 104,79 €
AUTRE	2 848 378,32 €
CDC	63 159 148,19 €
SG	37 416 667,22 €
CREDIT AGRICOLE	43 030 728,72 €
CAISSE D'EPARGNE	61 513 000,47 €
PBB	54 500 000,00 €
CREDIT FONCIER	21 425 000,00 €
BANQUE POSTALE	9 762 500,00 €
LA NEF	3 421 019,24 €
ARKEA	12 187 500,00 €
CACIB	17 000 000,00 €
SFIL	131 721 162,63 €
BIL	29 000 000,00 €

RECAPITULATIF PAR LIGNE OBLIGATAIRE (ventilation du compte 1631)

Ligne	Prêteur	Durée résiduelle	Type d'indexation

PROFIL D'EXTINCTION DE TOUTE LA DETTE FINANCIERE A MOYEN ET LONG TERME EXISTANT AU 31/12 (y compris emprunts)

Exercice	Remboursement en capital*	Capital restant dû
N	38 808 603,20 €	522 143 438,12 €
N + 1	40 092 780,09 €	482 050 658,03 €
N + 2	39 670 171,98 €	442 380 486,05 €
N + 3	37 535 975,26 €	404 844 510,79 €
N + 4	35 731 959,80 €	369 112 550,99 €
N + 5	35 055 367,40 €	334 057 183,59 €
N + 6	34 068 301,86 €	299 988 881,73 €
N + 7	33 583 492,86 €	266 405 388,87 €
N + 8	33 285 357,96 €	233 120 030,91 €
N + 9	31 451 504,50 €	201 668 526,41 €
N + 10	31 019 449,04 €	170 649 077,37 €
N + 11	29 589 248,67 €	141 059 828,70 €
N + 12	27 602 630,17 €	113 457 198,53 €
N + 13	22 659 651,38 €	90 797 547,15 €
N + 14	19 164 545,53 €	71 633 001,62 €
N + 15	16 338 210,19 €	55 294 791,43 €
N + 16	15 335 156,42 €	39 959 635,01 €
N + 17	10 492 466,98 €	29 467 168,03 €
N + 18	11 581 610,44 €	17 885 557,59 €
N + 19	7 100 659,14 €	10 784 898,45 €
N + 20	5 352 044,52 €	5 432 853,93 €
N + 21	3 082 261,49 €	2 350 592,44 €
N + 22	1 387 300,38 €	963 292,06 €
N + 23	803 967,06 €	159 325,00 €
N + 24	159 325,00 €	0,00 €

*Opérations réelles correspondant à des décaissements effectifs (donc hors traitement budgétaire des opérations de capital non échus des emprunts obligataires remboursables in fine)

Etat B19

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE LILLE CHU

ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Caractéristiques générales (1)

Indiquer le détail par contrat

Référence emprunt	Numéro de contrat	Etablissement de crédit	Date de signature du contrat	Date de consolidation du prêt	Date d'échéance du prêt	CARACTERISTIQUES GENERALES A L'ORIGINE DU CONTRAT							
						Montant nominal contractuel	Type de taux (F, V ou C)	Formule de calcul du taux d'intérêt initial	Taux d'intérêt initial	Taux actuariel initial	Devise	Modalités de remboursement du capital	Périodicité de remboursement du capital
				1			2	3	4			5	6
C/163 Emprunts obligataires						42 000 000,00 €							
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine						42 000 000,00 €							
C/1638 Autres emprunts obligataires													
0001		EMISSION OBLIGATAIRE	07/05/2019	10/05/2019	10/05/2039	8 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.35 %	1,35%	1,35%	EUR	AC	A
0003	FR0013510203	EMISSION OBLIGATAIRE	30/04/2020	29/05/2020	29/05/2045	4 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.19 %	1,19%	1,21%	EUR	AC	T
0002	FR0013510203	EMISSION OBLIGATAIRE	30/04/2020	29/05/2020	29/05/2045	6 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.19 %	1,19%	1,21%	EUR	AC	T
0004		EMISSION OBLIGATAIRE	24/07/2023	27/07/2023	27/07/2043	14 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.81 %	3,81%	3,92%	EUR	AC	T
0005	ISIN FR001400RAG0	EMISSION OBLIGATAIRE	19/07/2024	23/07/2024	23/07/2039	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.82 %	3,82%	3,82%	EUR	AC	A
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit						837 118 408,37 €							
C/ 1641 Emprunts en euros						781 118 408,37 €							
0425	99144060543	CREDIT AGRICOLE	02/03/2006	26/05/2008	25/05/2028	10 000 000,00 €	V	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.02 sur EONIA(Postfixé)) + 0.02	2,64%	0,00%	EUR	AC	S
0703	7780598G/C704459	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/09/2006	15/09/2006	15/09/2026	10 000 000,00 €	V	(Euribor 6M + 0.0475)-Floor - 0.0475 sur Euribor 6M	3,58%	3,67%	EUR	AC	S
0704	7780598G/C704460	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/01/2007	08/01/2007	08/01/2027	15 250 000,00 €	C	Taux fixe annuable à 3.89 % (exerçable à partir du 08/01/2012)	3,89%	3,95%	EUR	AC	A
0424	99143332990	CREDIT AGRICOLE	25/10/2007	25/10/2007	25/10/2027	20 000 000,00 €	F	Taux fixe à 4.75 %	4,75%	4,82%	EUR	AC	A
0426	99145008642	CREDIT AGRICOLE	31/03/2009	31/03/2009	30/03/2029	10 000 000,00 €	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.03)-Floor -0.03 sur TAG 3M(Postfixé)	0,83%	0,84%	EUR	AC	T
0602	MIN257676EUR/0273219/001 /2	SFIL CAFFIL	28/04/2008	30/09/2008	01/10/2033	10 000 000,00 €	V	(Euribor 12M-Floor -0.02 sur Euribor 12M) + 0.02	5,49%	5,57%	EUR	AC	A
0427	99145898885	CREDIT AGRICOLE	01/01/2010	01/01/2010	01/01/2030	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.85 %	3,85%	3,96%	EUR	AC	T
0300	0421 0023511 01	ARKEA	25/02/2011	25/02/2011	25/02/2031	15 000 000,00 €	V	(Euribor 3M-Floor -0.42 sur Euribor 3M) + 0.42	1,51%	1,54%	EUR	AC	T
0428	99147408907	CREDIT AGRICOLE	25/04/2011	25/04/2011	25/04/2031	15 000 000,00 €	V	Euribor 6M + 0.4-Floor -0.4 sur Euribor 6M	2,06%	2,10%	EUR	AC	S
0549	18406/004/003	SOCIETE GENERALE	30/09/2012	28/09/2012	28/09/2037	30 000 000,00 €	V	(Euribor 3M + 0.95)-Floor - 0.95 sur Euribor 3M	1,17%	1,19%	EUR	AC	T
0800	725213DP	Deutsche Pfandbriefbank AG	01/06/2011	16/09/2011	15/06/2037	50 000 000,00 €	V	Euribor 3M + 0.695	2,22%	2,28%	EUR	AC	T
0547	18406/004/002	SOCIETE GENERALE	06/01/2012	15/02/2012	15/02/2037	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.39 %	3,39%	3,49%	EUR	AC	M
0548	18406/003/003	SOCIETE GENERALE	28/09/2012	28/09/2012	28/09/2037	30 000 000,00 €	F	Taux fixe à 2.7 %	2,70%	2,77%	EUR	AC	M
0STE2	99148709790	CREDIT AGRICOLE	07/12/2012	10/04/2012	10/04/2027	2 000 000,00 €	F	Taux fixe à 5.68 %	5,68%	5,68%	EUR	P	A
0STE1	99148454287	CREDIT AGRICOLE	13/01/2012	02/01/2012	02/01/2032	5 000 000,00 €	F	Taux fixe à 4.25 %	4,25%	4,31%	EUR	V	A
0705	4189958	CAISSE D'EPARGNE	03/12/2013	19/12/2013	19/12/2033	20 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.95 %	3,95%	4,01%	EUR	AC	T
0706	975889DP	Deutsche Pfandbriefbank AG	02/12/2013	15/01/2014	15/01/2039	50 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.99 %	3,99%	4,11%	EUR	AC	T
0200	MPH281578EUR/0300920/001	BANQUE POSTALE	02/12/2013	31/12/2013	01/01/2025	20 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.6 %	3,60%	3,60%	EUR	AC	A
0801	976332DP	Deutsche Pfandbriefbank AG	23/12/2015	30/12/2015	31/12/2035	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.98 %	1,98%	2,02%	EUR	AC	T
0429	10000198788	CREDIT AGRICOLE	01/01/2016	01/01/2016	01/12/2035	20 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.78 %	1,78%	1,79%	EUR	AC	T

0201	MON514063EUR (Ex MON511159EUR)	SFIL CAFFIL	24/10/2016	21/11/2016	01/12/2041	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.16 %	1,16%	1,17%	EUR	AC	T
0202	MON514064EUR (Ex MON511160EUR)	SFIL CAFFIL	24/10/2016	21/11/2016	01/12/2041	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.16 %	1,16%	1,17%	EUR	AC	T
0203	MON514068EUR (Ex MON511167EUR)	SFIL CAFFIL	24/10/2016	21/11/2016	01/12/2041	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.16 %	1,16%	1,17%	EUR	AC	T
0707	20160168	CAISSE D'EPARGNE	16/01/2017	16/01/2017	05/03/2042	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 0.93 %	0,93%	0,93%	EUR	AC	T
0708	8930985	CAISSE D'EPARGNE	06/06/2017	07/07/2017	25/07/2037	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.68 %	1,68%	1,68%	EUR	AC	A
0204	MON518583EUR	SFIL CAFFIL	14/06/2017	12/07/2017	01/08/2037	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.64 %	1,64%	1,65%	EUR	AC	T
0205	MON518584EUR	SFIL CAFFIL	27/06/2017	12/10/2017	01/11/2037	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.69 %	1,69%	1,70%	EUR	AC	T
0206	MON521423EUR	SFIL CAFFIL	23/04/2018	02/05/2018	01/06/2038	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.58 %	1,58%	1,59%	EUR	AC	T
0207	MON522427EUR	SFIL CAFFIL	23/04/2018	06/06/2018	01/07/2038	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.58 %	1,58%	1,59%	EUR	AC	S
0208	MON522426EUR	SFIL CAFFIL	23/04/2018	09/07/2018	01/08/2038	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.59 %	1,59%	1,60%	EUR	AC	T
0210	MON528648EUR ex MON526264EUR	SFIL CAFFIL	29/04/2019	04/06/2019	01/07/2039	3 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.28 %	1,28%	1,29%	EUR	AC	T
0209	MON528649EUR ex MON526266EUR	SFIL CAFFIL	29/04/2019	04/06/2019	01/07/2039	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.28 %	1,28%	1,29%	EUR	AC	T
0709	19160	CAISSE D'EPARGNE	29/04/2019	24/05/2019	25/05/2039	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 0.5 %	0,50%	0,51%	EUR	AC	T
0710	220061	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/04/2020	24/04/2020	24/04/2040	4 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.25 %	1,25%	1,25%	EUR	AC	S
0211	MON534246EUR Ex MON532834EUR	SFIL CAFFIL	17/04/2020	11/05/2020	01/06/2040	4 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.24 %	1,24%	1,24%	EUR	AC	A
0105	5364154	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/04/2020	03/06/2020	01/05/2041	2 650 000,00 €	F	Taux fixe à 0.86 %	0,86%	0,86%	EUR	P	T
0104	5364153	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/04/2020	03/06/2020	01/05/2041	950 000,00 €	F	Taux fixe à 0.86 %	0,86%	0,86%	EUR	P	T
0106	5364155	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/04/2020	03/06/2020	01/05/2046	5 000 000,00 €	F	Taux fixe à 0.92 %	0,92%	0,92%	EUR	P	T
0432	10001557682	CREDIT AGRICOLE	16/04/2020	30/10/2020	30/10/2040	11 500 000,00 €	F	Taux fixe à 0.6 %	0,60%	0,60%	EUR	AC	T
0212	MON541137EUR Ex MON538112EUR	SFIL CAFFIL	10/08/2021	27/08/2021	01/09/2041	23 000 000,00 €	F	Taux fixe à 0.79 %	0,79%	0,79%	EUR	AC	A
0433	10002012887	CREDIT AGRICOLE	04/08/2021	20/08/2021	20/08/2041	8 000 000,00 €	F	Taux fixe à 0.95 %	0,95%	0,95%	EUR	P	T
0711	21120	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/07/2021	21/07/2021	21/07/2041	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 0.92 %	0,92%	0,92%	EUR	AC	S
0100	1368409	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/08/2021	01/08/2021	01/11/2046	29 458 333,27 €	V	(Livret A(Préfixé) + 0.9)-Floor - 0.9 sur Livret A(Préfixé)	1,40%	1,40%	EUR	AC	T
0101	1368413	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/08/2021	01/08/2021	01/05/2047	11 158 333,39 €	V	(Livret A(Préfixé) + 0.9)-Floor - 0.9 sur Livret A(Préfixé)	1,40%	1,40%	EUR	AC	T
0102	1368414	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/08/2021	01/08/2021	01/04/2048	8 916 666,71 €	V	(Livret A(Préfixé) + 0.9)-Floor - 0.9 sur Livret A(Préfixé)	1,40%	1,40%	EUR	AC	T
0103	1368419	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/08/2021	01/08/2021	01/03/2049	17 685 075,00 €	V	(Livret A(Préfixé) + 0.9)-Floor - 0.9 sur Livret A(Préfixé)	1,40%	1,40%	EUR	AC	T
0213	MON541443EUR Ex MON539450EUR	SFIL CAFFIL	03/12/2021	15/12/2021	01/01/2042	4 550 000,00 €	F	Taux fixe à 0.91 %	0,91%	0,91%	EUR	P	T
0214	MON542891EUR Ex MON541956EUR	SFIL CAFFIL	10/05/2022	20/05/2022	01/06/2042	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.73 %	1,73%	1,74%	EUR	AC	T
0215	MON542892EUR Ex MON541957EUR	SFIL CAFFIL	10/05/2022	20/05/2022	01/06/2047	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.73 %	1,73%	1,74%	EUR	AC	T
0434	10002307973	CREDIT AGRICOLE	20/05/2022	11/06/2022	10/06/2042	5 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.67 %	1,67%	1,68%	EUR	P	T
0712	565539E	CAISSE D'EPARGNE	12/05/2022	03/06/2022	25/06/2042	15 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.86 %	1,86%	1,88%	EUR	P	M
0900	7362090/1	Societe Financiere de la NEF	19/05/2022	20/06/2022	20/06/2042	2 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.35 %	1,35%	1,36%	EUR	P	S
0301 consolidation	59-00235118CGP1CHRL	ARKEA	27/06/2022	13/07/2022	30/06/2042	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.69 %	1,69%	1,70%	EUR	AC	T
0216	MON546478EUR Ex MON545278EUR	SFIL CAFFIL	17/07/2023	01/09/2023	01/09/2043	15 000 000,00 €	F	Taux fixe à 4.03 %	4,03%	4,09%	EUR	AC	T
0217	MON545277EUR	BANQUE POSTALE	17/07/2023	01/09/2023	01/09/2043	11 000 000,00 €	F	Taux fixe à 4.03 %	4,03%	4,09%	EUR	AC	T
0902	00771220081	Societe Financiere de la NEF	22/08/2023	28/09/2023	28/09/2038	2 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.6 %	3,60%	3,63%	EUR	AC	S
0713	24122	CAISSE D'EPARGNE	22/07/2024	22/07/2024	25/11/2044	12 000 000,00 €	V	(Livret A(Préfixé) + 0.8)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,80%	3,89%	EUR	P	S
0218	MON549088EUR Ex MON548259EUR	SFIL CAFFIL	10/07/2024	01/08/2024	01/08/2044	15 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.71 %	3,71%	3,82%	EUR	AC	T
0714	C728762 Ex 24168	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/11/2024	02/01/2025	02/01/2034	9 000 000,00 €	V	(Euribor 6M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 6M	3,35%	3,43%	EUR	AC	S
0715	015980F	CAISSE D'EPARGNE	15/07/2025	25/07/2025	25/07/2045	10 000 000,00 €	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,40%	3,49%	EUR	P	T
0006	20039103	Banque internationale à Luxembourg	03/09/2025	05/09/2025	01/09/2045	29 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.65 %	3,65%	3,65%	EUR	AC	A
C/ 1643 Emprunts en devises													
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie						56 000 000,00 €							

0545	16407/003/002	SOCIETE GENERALE	25/03/2008	25/03/2008	25/03/2028	20 000 000,00 €	C	(Euribor 12M(Postfixé)-0.28)- Floor à 3.93 activant à 3.6 sur Euribor 12M(Postfixé)	3,65%	3,70%	EUR	AC	A
0546	16407/003/003	SOCIETE GENERALE	06/02/2009	06/02/2009	06/02/2029	10 000 000,00 €	C	Taux fixe annulable à 2.93 % (exerçable à partir du 06/02/2014)	2,93%	3,00%	EUR	AC	S
0430-conso	CO9922	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	28/04/2018	08/06/2018	01/06/2038	16 000 000,00 €	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,43%	0,44%	EUR	AC	T
0431-conso	CP0406	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/01/2019	20/12/2019	20/12/2039	10 000 000,00 €	V	(Euribor 03 M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,45%	0,46%	EUR	AC	T
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières						2 848 378,32 €							
C/ 1673 Prêts de l'Etat													
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP													
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé													
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux						2 848 378,32 €							
Emprunt compte 1676						2 848 378,32 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	0,00%	EUR	F	
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie													
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières													
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)													
TOTAL						881 966 786,69 €							

Etat B19

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE LILLE CHU

ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Caractéristiques générales (2)

Indiquer le détail par contrat

Référence emprunt	NIVEAU DE RISQUE (Charte Gissler) avant couverture		SI RISQUE >= 2A		
	Niveau de risque de l'indice	Niveau de risque de la structure	Date de passage en phase structurée	Date d'échéance de la phase structurée	Formule de calcul du taux d'intérêt de la phase structurée
	(chiffre)	(lettre)	7	8	9
C/163 Emprunts obligataires					
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine					
C/1638 Autres emprunts obligataires					
0001	1	A			
0003	1	A			
0002	1	A			
0004	1	A			
0005	1	A			
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit					
C/ 1641 Emprunts en euros					
0425	1	A			
0703	1	A			
0704	1	C	08/01/2007	08/01/2027	Taux fixe annuable à 3.89 % (exerçable à partir du 08/01/2012)

0424	1	A			
0426	1	A			
0602	1	A			
0427	1	A			
0300	1	A			
0428	1	A			
0549	1	A			
0800	1	A			
0547	1	A			
0548	1	A			
0STE2	1	A			
0STE1	1	A			
0705	1	A			
0706	1	A			
0200	1	A			
0801	1	A			
0429	1	A			
0201	1	A			
0202	1	A			
0203	1	A			
0707	1	A			
0708	1	A			
0204	1	A			
0205	1	A			
0206	1	A			
0207	1	A			
0208	1	A			
0210	1	A			
0209	1	A			
0709	1	A			
0710	1	A			
0211	1	A			
0105	1	A			
0104	1	A			

0106	1	A			
0432	1	A			
0212	1	A			
0433	1	A			
0711	1	A			
0100	1	A			
0101	1	A			
0102	1	A			
0103	1	A			
0213	1	A			
0214	1	A			
0215	1	A			
0434	1	A			
0712	1	A			
0900	1	A			
0301 consolidation	1	A			
0216	1	A			
0217	1	A			
0902	1	A			
0713	1	A			
0218	1	A			
0714	1	A			
0715	1	A			
0006	1	A			
C/ 1643 Emprunts en devises					
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie					
0545	1	B	25/03/2008	25/03/2028	(Euribor 12M(Postfixé)-0.28)-Floor à 3.93 activant à 3.6 sur Euribor 12M(Postfixé) Taux fixe annulable à 2.93 % (exerçable à partir du 06/02/2014)
0546	1	A	06/02/2009	06/08/2013	
0430-conso	1	A			
0431-conso	1	A			
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières					

C/ 1673 Prêts de l'Etat					
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP					
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé					
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux					
Emprunt compte 1676	1	A			
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie					
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières					
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)					
TOTAL					

7: date du première échéance payée sur la phase structurée

8: date de la dernière échéance payée sur la phase structurée

9: indiquer la formule entière du calcul du taux en phase structurée

Etat B19
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025
NOM DU POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE LILLE CHU
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Caractéristiques générales (3)

Indiquer le détail par contrat

Référence emprunt	CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTRAT AU 31/12/N										
	Annuité de l'exercice		Type de taux (F, V ou C)	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé partiel réalisé sur l'exercice? (si oui, indiquer le montant remboursé)	Valorisation du coût de sortie au 31/12/N	Couverture ? (si oui, indiquer le montant couvert)	Capital restant dû au 31/12/N	Capital restant dû au 31/12/N-1
	Échéance de l'exercice - partie capital	Échéance de l'exercice - partie intérêt									
			10	11	12		13		13		
C/163 Emprunts obligataires	2 166 666,67 €	1 056 974,40 €								35 158 333,33 €	37 325 000,00 €
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine											
C/1638 Autres emprunts obligataires	2 166 666,67 €	1 056 974,40 €								35 158 333,33 €	37 325 000,00 €
0001	400 000,00 €	81 000,00 €	F	Taux fixe à 1.35 %	1,35%	1,35%			N	5 600 000,00 €	6 000 000,00 €
0003	160 000,00 €	38 846,88 €	F	Taux fixe à 1.19 %	1,19%	1,21%			N	3 120 000,00 €	3 280 000,00 €
0002	240 000,00 €	58 270,32 €	F	Taux fixe à 1.19 %	1,19%	1,21%			N	4 680 000,00 €	4 920 000,00 €
0004	700 000,00 €	496 857,20 €	F	Taux fixe à 3.81 %	3,81%	3,92%			N	12 425 000,00 €	13 125 000,00 €
0005	666 666,67 €	382 000,00 €	F	Taux fixe à 3.82 %	3,82%	3,82%			N	9 333 333,33 €	10 000 000,00 €
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	36 641 936,53 €	12 403 684,52 €						9 005 585,18 €		484 136 726,47 €	481 778 663,00 €
C/ 1641 Emprunts en euros	33 841 936,53 €	11 687 367,47 €						8 071 646,12 €		462 386 726,47 €	457 228 663,00 €
0425	500 000,00 €	76 069,58 €	F	Taux fixe à 4.62 %	4,62%	4,74%		29 363,72 €	N	1 250 000,00 €	1 750 000,00 €
0703	500 000,00 €	25 973,55 €	V	(Euribor 6M + 0.0475)-Floor -0.0475 sur Euribor 6M	2,43%	2,48%		0,00 €	N	500 000,00 €	1 000 000,00 €
0704											
0704	762 500,00 €	90 466,81 €	C	Taux fixe annuable à 3.89 % (exercçable à partir du 08/01/2012)	3,89%	3,95%			N	1 525 000,00 €	2 287 500,00 €
0424	1 000 000,00 €	144 479,17 €	F	Taux fixe à 4.75 %	4,75%	4,82%		24 298,94 €	N	2 000 000,00 €	3 000 000,00 €
0426	500 000,00 €	46 236,10 €	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.03)-Floor -0.03 sur TAG 3M(Postfixé)	2,07%	2,11%		0,00 €	N	1 625 000,00 €	2 125 000,00 €
0602	400 000,00 €	145 635,00 €	F	Taux fixe à 3.99 %	3,99%	4,05%		140 267,66 €	N	3 200 000,00 €	3 600 000,00 €
0427	500 000,00 €	95 140,45 €	F	Taux fixe à 3.85 %	3,85%	3,96%		64 669,77 €	N	2 125 000,00 €	2 625 000,00 €
0300	750 000,00 €	125 129,27 €	V	(Euribor 3M-Floor -0.42 sur Euribor 3M) + 0.42	2,48%	2,54%		0,00 €	3 937 500,00 €	3 937 500,00 €	4 487 500,00 €
0428	750 000,00 €	139 308,74 €	V	Euribor 6M + 0.4-Floor -0.4 sur Euribor 6M	2,54%	2,60%		75 000,00 €	N	4 125 000,00 €	4 875 000,00 €
0549	1 200 000,00 €	484 136,91 €	V	(Euribor 3M + 0.95)-Floor -0.95 sur Euribor 3M	2,93%	3,01%		552 261,23 €	N	14 100 000,00 €	15 300 000,00 €
0800	2 000 000,00 €	610 534,17 €	F	Taux fixe à 2.49 %	2,49%	2,55%		0,00 €	N	23 000 000,00 €	25 000 000,00 €
0547	399 999,96 €	160 962,23 €	F	Taux fixe à 3.39 %	3,39%	3,49%		165 411,73 €	N	4 466 667,22 €	4 866 667,18 €
0548	1 200 000,00 €	403 762,50 €	F	Taux fixe à 2.7 %	2,70%	2,77%		50 830,21 €	N	14 100 000,00 €	15 300 000,00 €
05TE2	170 844,83 €	30 796,82 €	F	Taux fixe à 5.68 %	5,68%	5,68%		12 208,02 €	N	371 352,78 €	542 197,61 €
05TE1	269 557,79 €	108 602,87 €	F	Taux fixe à 4.25 %	4,25%	4,31%		120 019,21 €	N	2 243 908,05 €	2 513 465,84 €
0705	1 000 000,00 €	340 687,50 €	F	Taux fixe à 3.95 %	3,95%	4,01%		392 488,47 €	N	8 000 000,00 €	9 000 000,00 €
0706	2 000 000,00 €	1 122 575,42 €	F	Taux fixe à 3.99 %	3,99%	4,11%		1 410 557,55 €	N	26 500 000,00 €	28 500 000,00 €
0200	1 000 000,00 €	540 460,00 €	V	Euribor 12M + 1.78	5,32%	5,39%			N	10 000 000,00 €	
0801	500 000,00 €	106 645,01 €	F	Taux fixe à 1.98 %	1,98%	2,02%		0,00 €	N	5 000 000,00 €	5 500 000,00 €
0429	1 000 000,00 €	189 106,70 €	F	Taux fixe à 1.78 %	1,78%	1,79%		292 500,00 €	N	10 000 000,00 €	11 000 000,00 €
0201	400 000,00 €	77 140,00 €	F	Taux fixe à 1.16 %	1,16%	1,17%		0,00 €	N	6 400 000,00 €	6 800 000,00 €
0202	400 000,00 €	77 140,00 €	F	Taux fixe à 1.16 %	1,16%	1,17%		0,00 €	N	6 400 000,00 €	6 800 000,00 €
0203	400 000,00 €	77 140,00 €	F	Taux fixe à 1.16 %	1,16%	1,17%		0,00 €	N	6 400 000,00 €	6 800 000,00 €
0707	400 000,00 €	62 775,00 €	F	Taux fixe à 0.93 %	0,93%	0,93%		0,00 €	N	6 500 000,00 €	6 900 000,00 €
0708	500 000,00 €	109 200,00 €	F	Taux fixe à 1.68 %	1,68%	1,68%		0,00 €	N	6 000 000,00 €	6 500 000,00 €
0204	500 000,00 €	101 475,00 €	F	Taux fixe à 1.64 %	1,64%	1,65%		0,00 €	N	5 875 000,00 €	6 375 000,00 €
0205	500 000,00 €	106 681,26 €	F	Taux fixe à 1.69 %	1,69%	1,70%		0,00 €	N	6 000 000,00 €	6 500 000,00 €
0206	500 000,00 €	103 687,50 €	F	Taux fixe à 1.58 %	1,58%	1,59%		0,00 €	N	6 250 000,00 €	6 750 000,00 €
0207	500 000,00 €	108 625,00 €	F	Taux fixe à 1.58 %	1,58%	1,59%		0,00 €	N	6 500 000,00 €	7 000 000,00 €
0208	500 000,00 €	106 331,26 €	F	Taux fixe à 1.59 %	1,59%	1,60%		0,00 €	N	6 375 000,00 €	6 875 000,00 €
0210	150 000,00 €	27 600,00 €	F	Taux fixe à 1.28 %	1,28%	1,29%		0,00 €	N	2 062 500,00 €	2 212 500,00 €
0209	500 000,00 €	92 000,00 €	F	Taux fixe à 1.28 %	1,28%	1,29%		0,00 €	N	6 875 000,00 €	7 375 000,00 €
0709	500 000,00 €	206 460,07 €	V	(Livret A(Prefixé) + 0.5)-Floor 0 sur Livret A(Prefixé)	2,20%	2,25%		198 750,00 €	N	6 750 000,00 €	7 250 000,00 €
0710	200 000,00 €	38 125,00 €	F	Taux fixe à 1.25 %	1,25%	1,25%		0,00 €	N	2 900 000,00 €	3 100 000,00 €
0211	200 000,00 €	39 680,00 €	F	Taux fixe à 1.24 %	1,24%	1,24%		0,00 €	N	3 000 000,00 €	3 200 000,00 €
0105	125 710,88 €	18 613,56 €	F	Taux fixe à 0.86 %	0,86%	0,86%		0,00 €	N	2 092 682,45 €	2 218 393,33 €
0104	45 066,18 €	6 672,78 €	F	Taux fixe à 0.86 %	0,86%	0,86%		0,00 €	N	750 206,88 €	795 273,06 €
0106	184 619,18 €	39 404,86 €	F	Taux fixe à 0.92 %	0,92%	0,92%		0,00 €	N	4 182 367,10 €	4 366 986,28 €
0432	575 000,00 €	53 906,26 €	F	Taux fixe à 0.6 %	0,60%	0,60%		254 437,50 €	N	8 625 000,00 €	9 200 000,00 €
0212	1 150 000,00 €	154 445,00 €	F	Taux fixe à 0.79 %	0,79%	0,79%		0,00 €	N	18 400 000,00 €	19 550 000,00 €
0433	376 404,20 €	63 271,80 €	F	Taux fixe à 0.95 %	0,95%	0,95%		189 899,94 €	N	6 424 658,51 €	6 801 062,71 €

0711	500 000,00 €	77 050,00 €	F	Taux fixe à 0.92 %	0,92%	0,92%		0,00 €	N	8 000 000,00 €	8 500 000,00 €
0100	1 166 666,68 €	817 496,00 €	V	(Livret A(Préfixé) + 0.9)-Floor -0.9 sur Livret A(Préfixé)	2,60%	2,60%		167 633,14 €	N	24 499 999,88 €	25 666 666,56 €
0101	433 333,32 €	310 650,07 €	V	(Livret A(Préfixé) + 0.9)-Floor -0.9 sur Livret A(Préfixé)	2,60%	2,60%		65 381,12 €	N	9 316 666,78 €	9 750 000,10 €
0102	333 333,32 €	274 049,54 €	V	(Livret A(Préfixé) + 0.9)-Floor -0.9 sur Livret A(Préfixé)	3,30%	3,30%		49 069,59 €	N	7 500 000,10 €	7 833 333,42 €
0103	637 300,00 €	492 947,34 €	V	(Livret A(Préfixé) + 0.9)-Floor -0.9 sur Livret A(Préfixé)	2,60%	2,60%		98 892,36 €	N	14 817 225,00 €	15 454 525,00 €
0213	213 667,67 €	35 420,45 €	F	Taux fixe à 0.91 %	0,91%	0,91%		0,00 €	N	3 758 662,63 €	3 972 330,30 €
0214	500 000,00 €	148 131,26 €	F	Taux fixe à 1.73 %	1,73%	1,74%		0,00 €	N	8 250 000,00 €	8 750 000,00 €
0215	400 000,00 €	153 105,00 €	F	Taux fixe à 1.73 %	1,73%	1,74%		0,00 €	N	8 600 000,00 €	9 000 000,00 €
0434	221 448,78 €	73 137,70 €	F	Taux fixe à 1.67 %	1,67%	1,68%		125 546,04 €	N	4 240 809,38 €	4 462 258,16 €
0712	654 739,76 €	243 963,76 €	F	Taux fixe à 1.86 %	1,86%	1,88%		0,00 €	N	12 760 672,78 €	13 415 412,54 €
0900	90 738,33 €	23 703,51 €	F	Taux fixe à 1.35 %	1,35%	1,36%		49 255,71 €	N	1 687 685,92 €	1 778 424,25 €
0301 consolidation	500 000,00 €	144 706,26 €	F	Taux fixe à 1.69 %	1,69%	1,70%		0,00 €	N	8 250 000,00 €	8 750 000,00 €
0216	750 000,00 €	555 384,38 €	F	Taux fixe à 4.03 %	4,03%	4,09%		617 701,46 €	N	13 312 500,00 €	14 062 500,00 €
0217	550 000,00 €	407 281,88 €	F	Taux fixe à 4.03 %	4,03%	4,09%		452 981,09 €	N	9 762 500,00 €	10 312 500,00 €
0902	133 333,34 €	66 000,00 €	F	Taux fixe à 3.6 %	3,60%	3,63%		50 000,00 €	N	1 733 333,32 €	1 866 666,66 €
0713	409 881,75 €	422 212,96 €	V	(Livret A(Préfixé) + 0.8)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,20%	3,27%		341 379,55 €	N	11 590 118,25 €	12 000 000,00 €
0218	750 000,00 €	546 568,02 €	F	Taux fixe à 3.71 %	3,71%	3,82%		264 915,17 €	N	14 062 500,00 €	14 812 500,00 €
0714	500 000,00 €	151 587,50 €	V	(Euribor 6M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 6M	3,35%	3,43%		240 000,00 €	N	8 500 000,00 €	
0715											
0715	500 000,00 €	151 587,50 €	V	(Euribor 6M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 6M	3,35%	3,43%		240 000,00 €	N	8 500 000,00 €	
0715											
0006	87 790,56 €	86 888,89 €	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,40%	3,49%		294 710,18 €	N	9 912 209,44 €	
0006					0,00%	0,00%		1 281 216,76 €	N	29 000 000,00 €	
C/ 1643 Emprunts en devises											
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie											
	2 800 000,00 €	716 317,05 €						933 939,06 €		21 750 000,00 €	24 550 000,00 €
0545	1 000 000,00 €	148 027,78 €	C	(Euribor 12M(Postfixé)-0.28)-Floor à 3.93 activant à 3.6 sur Euribor 12M(Postfixé)	3,65%	3,70%			N	3 000 000,00 €	4 000 000,00 €
0546	500 000,00 €	63 157,78 €	F	Taux fixe à 2.93 %	2,93%	3,00%			N	1 750 000,00 €	2 250 000,00 €
0430-conso	800 000,00 €	297 721,67 €	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,48%	2,54%		727 689,06 €	N	10 000 000,00 €	10 800 000,00 €
0431-conso	500 000,00 €	207 409,82 €	V	(Euribor 03 M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 03 M	2,48%	2,54%		206 250,00 €	N	7 000 000,00 €	7 500 000,00 €
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières											
C/ 1673 Prêts de l'Etat											
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP											
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé											
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux											
Emprunt compte 1676											
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie											
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières											
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)											
TOTAL	38 808 603,20 €	13 460 658,92 €						9 005 585,18 €		522 143 438,12 €	521 952 041,32 €

10: pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer F: fixe; V: variable; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

11: pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

12: pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

13: si l'emprunt fait l'objet d'une opération de couverture, il convient de compléter les tableaux sur les opérations de couverture

Etats de crédits de trésorerie

Indiquer le détail par contrat

	Numéro du contrat	Date d'autorisation de la ligne ou de signature du contrat	Durée du contrat (en mois)	Index disponibles au 31/12/N	Montant max. autorisé au 31/12/N	Encours moyen en N	Montant des intérêts remboursés en N	Encours restant dû au 31/12/N
				1		2	3	
C/519 crédits de trésorerie								
C/51931 lignes de crédits de tresorerie								
Crédit Agricole								
	LT-CP2958	20/06/2025	12	(Moyenne Euribor 3M + 0.78)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	10 000 000,00 €	843 424,66 €	25 308,71 €	0,00 €
Caisse d'Epargne								
	LT-9625627036	18/06/2025	12	(€STR(Postfixé) + 0.5)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	30 000 000,00 €	10 815 273,97 €	274 364,78 €	0,00 €
Banque Postale 1								
	LT-2025900532W000001	20/05/2025	12	(€STR(Postfixé) + 0.75)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	15 000 000,00 €	1 880 547,95 €	54 417,93 €	0,00 €
Banque Postale 2								
	LT-2024900346M000001	20/05/2025	12	Euribor 3M(Préfixé) + 0.63)-Floor 0 sur Euribor 3M(Préfixé)	15 000 000,00 €	333 698,63 €	8 827,12 €	0,00 €
ARKEA								
	LT-59-00235118CT8CHULIL	07/07/2025	12	(Euribor 12M + 0.64)-Floor 0 sur Euribor 12M	10 000 000,00 €	800 767,12 €	24 717,73 €	0,00 €
C/51932 lignes de crédits de tresorerie liée à un emprunt								

1: préciser le(s) index (ex:Eonia, Euribor 1 mois, etc.)

2: encours tirés * nombre des jours de tirage/365

3: y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'exercice au titre de la ligne

Etat B19
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025
NOM DU POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE LILLE CHU
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTES FINANCIERS 2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Typologie de l'encours de dette

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indice Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	69					
	% de l'encours	99,13%					
	Montant en euros	517 616 438,00 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	0,57%					
	Montant en euros	3 000 000,00 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	0,29%					
	Montant en euros	1 525 000,00 €					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cap	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Etat B19
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025
NOM DU POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE LILLE CHU
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Détail des opérations de couverture (1)

Emprunt couvert				Instrument de couverture							
Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Capital restant dû au 31/12/2025	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture)	Niveau de risque selon la charte "Gissler"	Organisme cocontractant	Numéro du contrat	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Capital restant dû au 31/12/2025	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Niveau de risque selon la charte "Gissler" après couverture
1		2				3					
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)	3 937 500,00 €							3 937 500,00 €			
0300	3 937 500,00 €	(Euribor 3M-Floor - 0.42 sur Euribor 3M) + 0.42	A-1	ARKEA	KTP 1161460	swap	taux	3 937 500,00 €	05/10/2011	28/02/2031	A-1
Taux complexe (total)											
Total	3 937 500,00 €							3 937 500,00 €			

1: classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture
2: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lors celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt
3: indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025
NOM DU POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE LILLE CHU
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Détail des opérations de couverture (2)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)								Instrument de couverture (option)		
	Taux payé				Taux reçu				Niveau de l'option (en taux)	Prime (en taux)	
	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice		reçues	payées
1	2	3	4		2	3	4				
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)				109 407,81 €				106 373,64 €			
0300	F	Taux fixe à 2.45 %	2,45%	109 407,81 €	V	Euribor 3M	2,06%	106 373,64 €			
Taux complexe (total)											
Total				109 407,81 €				106 373,64 €			

1: classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture
2: F: fixe; V: variable; C: complexe
3: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt
4: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

Etat B19
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025
NOM DU POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE LILLE CHU
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTES FINANCIERS 2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Emprunts refinancés ou renégociés au cours de l'année N

N° du contrat d'emprunt initial	Date de signature du contrat initial	Organisme prêteur du contrat initial	N° du contrat d'emprunt renégocié	Date du refinancement / renégociation	Date de la 1 ^{ère} échéance du prêt refinancé/renégocié	Organisme prêteur du contrat refinancé	Durée résiduelle en années (1)		Taux (2)						Capital restant dû à date de refinancement (5)		Profil d'amortissement (6)		Pénalités de sortie payées		
									Contrat initial			Contrat refinancé / renégocié									
							Contrat initial	Contrat refinancé/renégocié	Type de taux	Formule de calcul du taux (4)	Niveau de risque (charte "Gisalec")	Type de taux	Formule de calcul du taux (4)	Niveau de risque (charte "Gisalec")	Contrat initial	Contrat refinancé (7)	Contrat initial	Contrat refinancé/renégocié	Total	dont autofinancé	dont capitalisé
									(Euribor 12M + 1,76	A-1	V	(Euribor 6M + 0,76) Floor 0 sur Euribor 6M	A-1								
MPH281578EUR/0300920001	31/12/2013	BANQUE POSTALE	C728762 Ex 24168 (référence : 0200)	02/01/2025	02/07/2025	CREDIT FONCIER DE FRANCE	9,00	9,00	V	Euribor 12M + 1,76	A-1	V	(Euribor 6M + 0,76) Floor 0 sur Euribor 6M	A-1	9 000 000,00 €	9 000 000,00 €	AC	AC	299 700,00 €	299 700,00 €	0,00 €
Total (7)															9 000 000,00 €	9 000 000,00 €			299 700,00 €	299 700,00 €	0,00 €

1: Inscrire la durée résiduelle au 31/12/N
2: Taux à la date de refinancement ou de renégociation
3: Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
4: Indiquer la formule entière du calcul du taux ; si taux complexe (type de taux = C) indiquer la formule de la phase structurée
5: Le refinancement peut porter sur une partie seulement du prêt, les capitaux restant dus du contrat initial et refinancé peuvent donc être différents
6: Indiquer AC pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, D pour amortissement dégressif, F pour in fine, V pour variable
7: Le total de la colonne doit correspondre au montant comptabilisé au compte 166 sur l'exercice (crédit ou débit). Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations de réaménagement (refinancement s'il y a novation de contrat ou renégociation lorsqu'il y a avenant au contrat).

Etat B19
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025
NOM DU POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE LILLE CHU
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Echéancier flux de trésorerie

Catégories d'emprunts	Echéancier						
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunts non structurés (cotés 1A)							
- capital	38 330 280,09 €	37 907 671,98 €	36 535 975,26 €	35 731 959,80 €	35 055 367,40 €	334 057 183,59 €	517 618 438,12 €
- intérêts	12 396 165,91 €	12 045 779,84 €	11 324 138,73 €	10 094 163,04 €	9 229 729,00 €	53 601 215,42 €	108 691 191,94 €
Emprunts structurés - risque limité (cotés 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C)							
- capital	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €				3 000 000,00 €
- intérêts	111 020,83 €	74 013,89 €	37 108,33 €				222 143,05 €
Emprunts structurés - risque élevé (non cités ci-dessus)							
- capital	762 500,00 €	762 500,00 €					1 525 000,00 €
- intérêts	60 146,42 €	30 073,21 €					90 219,63 €
Emprunts "hors charte Gissler" (6F)							
- capital							
- intérêts							
TOTAL TOUTES CATEGORIES							
- capital	40 092 780,09 €	39 670 171,98 €	37 535 975,26 €	35 731 959,80 €	35 055 367,40 €	334 057 183,59 €	522 143 438,12 €
- intérêts	12 567 333,16 €	12 149 866,94 €	11 361 247,06 €	10 094 163,04 €	9 229 729,00 €	53 601 215,42 €	109 003 554,62 €

ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

Informations administratives et financières	NOMS DES ORGANISMES														
	GIP NUMIH / reprise de la participation détenue initialement au Syndicat Inter Hospitalier de Bretagne (GIP SIB)	GIP NUMIH / reprise de la participation détenue initialement au GIP E-SIS / SIIH 5962, puis au GIP SIB	G.I.E EURASANTE	FONDATION MALADIES RARES	GCS « URGENCES DE LA MAIN »	GCS Alliance Cancer (ex- CRRC)	GCS G4	GCS HPSM	RESEAU TV AVC 5962	GCS HU ARTOIS LENS	GCSMS UN CHEZ SOI D'ABORD	GCS HU PEC ENFANTS ADOLESCENTS SSR	GCS POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION EN SANTE MENTALE	GCS PHARMA	GCSMS CENTRE RESSOURCE AUTISME
* Informations relatives à l'organisme (à partir du dernier exercice connu à préciser) FORME JURIDIQUE	2025	2025	2018	2018	2019	2018	2017	2017	2016	G.C.S	2024	2016	2019	G.C.S	2024
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL	G.I.P 12 rue Michel Labrousse 31100 TOULOUSE	G.I.P 12 rue Michel Labrousse 31100 TOULOUSE	G.I.E 310 Avenue Eugène Avinée 59120 LOOS	Fondation 96 rue Didot 75014 Paris	G.C.S 96 Rue Gustave Delory 59810 Lesquin	G.C.S 2 avenue Oscar Lambret 59037 LILLE CEDEX	G.C.S 2 avenue Oscar Lambret 59037 LILLE CEDEX	G.C.S Avenue des Marronniers 59113 Seclin	GCSMS CHRU de Lille, 2 Avenue Oscar Lambret 59037 LILLE CEDEX	G.C.S 99 Route de la Bassée 62300 Lens	GCSMS 13 RUE DE FLEURUS BP 71088 59000 LILLE	G.C.S 10 Rue DU PETIT BOULEVARD 59653 Villeneuve-d'Ascq	G.C.S 211, rue Roger Salengro 59260 Lille-Hellemmes	G.C.S Rue des Fosses 59480 La Bassée	GCSMS 255 rue Nelson Mandela 59120 Loos
NATURE D'ACTIVITÉ	Toutes activités concourant à la mise en œuvre, au développement et à la coordination de l'informatique des EPS	Toutes activités concourant à la mise en œuvre, au développement et à la coordination de l'informatique des EPS	Développement Régional en Biologie Santé	Soutien à la recherche sur les maladies rares	Prise en charge médicale des accident de la main en coopération entre RAMSAY et le CHU de Lille	Coopérations en matière de recherche entre le CHU de Lille et le Centre Oscar Lambret	Coopération entre les 4 CHU des régions HDF et Normandie	Coopération logistique et médicale avec le Groupe Hospitalier Seclin Carvin	Accompagnement du handicap des personnes cérébro-lésées dans la région Nord Pas de Calais	Coopération avec le CH de Lens notamment en matière de mise à disposition de personnel médical	Mise à disposition de logement pour personne SDF avec pathologie psychiatrique	prise en charge des enfants et des adolescents relevant de Soins de Suite et de Réadaptation	Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et formation en santé mentale	Groupeement d'achat régional	Accompagnement des personnes autistes et de leurs proches
CAPITAL SOCIAL AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	-	867 000,00	1 000 000,00	76 224,50	10 000,00	80 000,00	3 000,00	1 000,00	2 000,00	700,00	2 000,00			20 000,00
CAPITAL SOCIAL A LA FIN DE L'EXERCICE	-	-	867 000,00	1 000 000,00	76 224,50	10 000,00	80 000,00	3 000,00	1 000,00	2 000,00	700,00	2 000,00	158 000,00		20 000,00
SITUATION FINANCIÈRE NETTE			2 491 123,00	4 176 763,00	76 224,50				82 201,51			2 000,00			
CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL SOCIAL	5 369 530,55	5 369 530,55	1 624 123,00	3 176 763,00	-	-	9 998,52	-	81 201,51	-	-	-			-
MONTANT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR L'ORGANISME	51 509 151,85	51 509 151,85													
CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	145 297 229,00	145 297 229,00													
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 423 822,00	2 423 822,00													
AFFECTATION															
* Information relatives à la participation de l'EPS au 31 décembre du dernier exercice clos MONTANT DU CAPITAL DÉTENU PAR L'EPS :															
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE	30 000,00	2 230 435,07	2 278 765,33	25 000,00	38 112,25	5 000,00	20 000,00	1 000,00	90,00	1 000,00	-	1 000,00	10 000,00	-	-
- A LA FIN DE L'EXERCICE	30 000,00	2 230 435,07	2 278 765,33	-	38 112,25	5 000,00	20 000,00	1 000,00	90,00	1 000,00	100,00	1 000,00	10 000,00	10,00	10 000,00
QUOTE-PART DE L'EPS :															
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE	0,00%	0,00%	262,83%	2,50%	50,00%	50,00%	25,00%	33,33%	9,00%	50,00%	0,00%	50,00%	0,00%	0,00%	0,00%
- A LA FIN DE L'EXERCICE	0,00%	0,00%	262,83%	0,00%	50,00%	50,00%	25,00%	33,33%	9,00%	50,00%	14,29%	50,00%	6,33%		50,00%
l'établissement doit être détenteur, pour chaque organisme, du der 2668															
	30 000,00	2 230 435,07	2 278 765,33	-	38 112,25	5 000,00	20 000,00	1 000,00	90,00	1 000,00	100,00	1 000,00	10 000,00	10,00	10 000,00

Etat BI11

ETABLISSEMENT: CHU LILLE

NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

EVALUATION ET COMPTABILISATION DES STOCKS

CRPP

		Stock initial (SI) au 01/01/n	Stock final (SF) au 31/12/n	Ajustement des dépréciations			
Compte	Nature des stocks et des en-cours	(a)	(b)	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
C/31	Matières premières et fournitures						
C/32	Autres approvisionnements	28 283 505,46	29 797 180,82				
	<i>dont C/321 Produits pharmaceutiques et produits à usage médical</i>	17 839 689,08	21 710 547,77				
C/33	En-cours de production de biens						
C/35	Stocks de produits						
C/37	Stocks de marchandises						
C/38	Autres stocks						
TOTAL		28 283 505,46	29 797 180,82				

Il s'agit des comptes de stocks et en-cours (classe 3) du compte de résultat principal

Etat BI12

ETABLISSEMENT: CHU DE LILLE

NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

DETAIL ET EVALUATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

		Montant à l'ouverture de l'exercice n	Montant à la clôture de l'exercice n	Ajustement des dépréciations			
Compte	Situation des valeurs mobilières de placement	(a)	(b)	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
C/506	Obligations	NEANT					
C/507	Bons du Trésor						
C/508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées						
TOTAL							

Etat CR1

ETABLISSEMENT: CHU LILLE

NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICITANT LES COMPTES

Le compte de résultat toutes activités confondues est présenté sans neutralisation des opérations réciproques entre budgets. Celles-ci correspondent à des refacturations du budget général au compte H7087 et correspondent à des frais d'administration, des charges de transports, d'acte de biologie, et de blanchisserie, consommées au titre des activités annexes

COMPTE FINANCIER 2025

ETAT SYNTHETIQUE DES SUBVENTIONS D’EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS ACCORDEES PAR
L’ETABLISSEMENT

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

Rubriques	Montant Exercice 2025
C/ 652 Contributions aux structures de coopération autres que GHT	3 978 302,11
dont C/6521 : Contributions aux groupements d’intérêt public (GIP)	150 483,47
dont C/6522 : Contributions aux groupements d’intérêt économique (GIE)	133 000,00
dont C/6523 : Contributions aux groupements de coopération sanitaire (GCS)	3 694 818,64
dont C/6528 : Autres contributions à des structures de coopération	0,00
C/ 653 Contributions aux groupements hospitaliers de territoire (GHT)	2 213 263,83
C/ 657 Subventions	50 500,00
Dont 6571: Subventions aux associations participant à la vie sociale des usagers	50 500,00
Dont 6578: Autres subventions	0,00
TOTAL	6 242 065,94

COMPTE FINANCIER 2025

DETAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL Principal

	MONTANT EXERCICE 2025	MONTANT EXERCICE 2024
7311 Produits de l'hospitalisation	1 195 085 433,15	1 158 457 143,48
7312 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique - MCO	77 286 486,42	74 223 789,24
7313 Participations au titre des détenus	1 135 089,05	1 127 700,00
Sous-total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	1 273 507 008,62	1 233 808 632,72
7321 Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	23 512 427,96	25 708 164,03
7322 Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	8 173 841,62	6 608 969,69
7323 Produits des tarifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	124 365,13	97 986,58
7324 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	11 419 094,26	10 963 078,86
7327 Forfait journalier	10 603 452,85	10 481 985,00
Sous-total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	53 833 181,82	53 860 184,16
733 Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	21 377 274,61	18 004 341,35
734 Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	41 568 097,81	38 939 112,11
735 Produits à la charge de l'État, collectivités territoriales et autres organismes publics	1 149 766,24	903 454,99
Sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	1 391 435 329,10	1 345 515 725,33
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	44 645 906,34	43 376 529,38
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	0,00	739 724,91
TOTAL	1 436 081 235,44	1 389 631 979,62



COMPTE FINANCIER 2025
DETAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2025

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL Annexe G0

	MONTANT EXERCICE 2025	MONTANT EXERCICE 2024
7311 Dotations missions d'intérêt général et aides à la contractualisation (MIGAC) - MCO	76 287,87	358 977,46
7318 Autres produits de l'activité hospitalière	0,00	0,00
Sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	76 287,87	358 977,46
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	0,00	0,00
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	0,00	0,00
TOTAL	76 287,87	358 977,46

Etat A11
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTRES QUE LES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE LA DETTE A LONG TERME

Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances				
				de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant	Prix d'achat résiduel
NEANT										
Total										

Etat A12

ETABLISSEMENT: CHU LILLE

NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires sont fonction du niveau de qualification requis par la nature et la complexité des travaux effectués et du temps passé.
Ces derniers s'élèvent à 265 577 € hors taxes (318 692,40€ TTC).

Etat A13
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EFFECTIFS

		ETP moyens rémunérés au 31/12/N
Personnel médical	PH temps plein et temps partiel	685,18
	Praticiens enseignants et hospitaliers universitaires	135,23
	Attachés et attachés associés en triennal et en CDI	19,14
	Praticiens contractuels en CDI	2,78
	Sous-total Permanents	842,33
	Praticiens contractuels en CDD	104,75
	Assistants et assistants associés	74,55
	Praticiens enseignants et hospitaliers non titulaires et temporaires	92,82
	Autres praticiens à recrutement contractuel	16,66
	Attachés et attachés associés en CDD	0,20
	Sous-total – Non permanents	288,98
	Internes	1 267,18
	Etudiants	2 281,57
	Docteurs juniors	248,82
	Sous-total Internes et étudiants	3 797,57
	Total Personnel médical	4 928,88
Personnel non médical- Titulaires et stagiaires	Personnels administratifs	1 090,86
	Personnels des services de soins	6 907,78
	Personnels éducatifs et sociaux	77,27
	Personnels médico-techniques	780,95
	Personnels techniques et ouvriers	1 404,95
	Sous-total	10 261,80
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	Personnels administratifs	109,54
	Personnels des services de soins	177,92
	Personnels éducatifs et sociaux	9,74
	Personnels médico-techniques	8,39
	Personnels techniques et ouvriers	315,62
	Sous-total	621,22
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	CDD	862,15
	Contrats soumis à disposition particulière	-
	Apprentis	17,71
	Sous-total	879,86

	<i>Total Personnel non médical</i>	11 762,88
	<i>TOTAL Personnel médical + Personnel non médical</i>	16 691,75

Totaux

	ETP moyens rémunérés au 31/12/N	
Personnel médical		4 928,88
Personnel non médical - Titulaires et stagiaires		10 261,80
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée		621,22
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres		879,86
Total		16 691,75

Etat A14

ETABLISSEMENT: CHU LILLE

NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

EVENEMENT POSTERIEURS A LA CLOTURE SIGNIFICATIFS

L'année 2025 a été marquée par une nette amélioration de la situation financière du CHU de Lille, portée à la fois par le développement de l'activité — notamment en ambulatoire — et par la poursuite des actions de juste adéquation entre ressources et activité. À ce titre, le programme PACTE a dégagé 19 M€ de marge d'exploitation additionnelle en 2025, confirmant ainsi la tendance pluriannuelle positive observée depuis plusieurs années. Cette dynamique permet au CHU de Lille d'augmenter significativement sa capacité d'investissement en 2026, en portant son budget à 66 M€, en lien avec le démarrage de plusieurs opérations majeures.

L'État prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) 2026 du CHU de Lille a été approuvé par l'ARS le 26 mars 2026. Il a été établi sur la base de la trajectoire d'atterrissage de l'exercice 2025 (RIA 1 2025) et intègre les hypothèses provisoires de la campagne tarifaire nationale, dans l'attente du vote définitif de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026. Sur cette base, le résultat prévisionnel du budget principal a été arrêté à -19,9 M€ (soit 1,1 % des produits) ; il sera donc révisé à mi-année 2026 pour intégrer les résultats de clôture 2025. Pour l'exercice à venir, le CHU anticipe la poursuite de la dynamique d'activité ainsi que la consolidation du programme PACTE (16 M€ de marge attendue), afin de continuer à assurer la soutenabilité du financement de son plan pluriannuel d'investissement (PPI). Cet EPRD 2026 s'inscrit par ailleurs dans le cadre du PGFP 2026-2034, également validé par l'ARS.

Par ailleurs, la publication du décret n° 2025-1390 du 28 décembre 2025 portant diverses dispositions relatives au financement des établissements de santé constitue une évolution comptable et financière significative pour les établissements publics en 2026. À ce titre, le CHU de Lille recevra à mi-année 2026 l'apurement du solde de la créance dite « article 58 », inscrite en comptabilité depuis 43 ans, pour 4,461 M€.

Il est également à noter que le CHU de Lille a eu connaissance, en avril 2026, d'un arrêt de la Cour d'Appel Administrative de Douai concernant un litige relatif au montant de TVA récupérable pour l'année 2017. Le montant provisionné au titre de litige est de 2,1M€, mais les modalités exactes de son remboursement restent à définir. En outre, le délai de pourvoi en cassation ne sera échu qu'à fin juin 2026.

Pour autant, l'année 2026 ne sera pas exempte de défis pour le CHU de Lille, compte tenu notamment du contexte de rigueur budgétaire nationale et des tensions géopolitiques internationales.

En premier lieu, la campagne tarifaire 2026 se caractérise par une absence d'évolution des tarifs MCO et SMR, ainsi que par plusieurs mesures nationales de maîtrise des dépenses défavorables aux établissements de santé, parmi lesquelles la réintégration de plusieurs médicaments dans les tarifs GHS (sortie de la liste en sus).

En second lieu, l'année 2026 est marquée par une incertitude quant au financement des champs d'activité sous dotations (psychiatrie, SMR, urgences), les modalités de répartition des dotations populationnelles sur ces différents secteurs n'étant pas stabilisées à l'échelon régional.

En troisième lieu, le CHU de Lille a été informé la suppression en 2026 de l'aide à l'investissement de 6 M€ qu'il recevait en recette d'exploitation depuis 2006. Cette suppression sera néanmoins compensée, jusqu'en 2034 inclus, par une subvention d'investissement annuelle d'un montant équivalent (6 M€).

En complément, il est à signaler la poursuite du déploiement du logiciel de suivi du temps de travail pour le personnel médical, qui nécessitera un suivi renforcé sur 2026.

Enfin, le système de santé évolue dans un contexte économique perturbé par les événements géopolitiques, notamment les opérations militaires en cours au Proche et Moyen-Orient ainsi que les tensions douanières pesant sur le commerce international. Ces facteurs sont susceptibles d'alimenter une inflation sur l'ensemble des postes de charges médicales et hôtelières du CHU de Lille, ainsi qu'une remontée des taux d'intérêt bancaires, à l'image de ce qui avait déjà été observé en 2022.

Etat A15

ETABLISSEMENT: CHU LILLE

NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMPTE FINANCIER 2025

INFORMATION SUR LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

NEANT